

# Savoirs Solidaires

Enjeux de la professionnalisation  
des filières du livre dans les pays  
Afrique-Caraïbes-Pacifique

**Actes du colloque organisé par Bibliothèques Sans Frontières  
les 26 et 27 mars 2010**

# Remerciements

Nous adressons nos remerciements à nos partenaires sans qui cette rencontre n'aurait pu avoir lieu : L'Agence Française de Développement, Le Sénat et le Sénateur Jacques Muller, Le Groupe ACCOR et le Novotel Paris Tour Eiffel, L'Association Internationale Francophone des Bibliothécaires et Documentalistes, Le Comité Français IFLA, Cairn, le quotidien *Libération*, le magazine *Lire*, et *Afrique Contemporaine*.

**Édition :** Elizabeth Neau | Stéphane Marill | Caroline Vallot

**Relecture :** Jérémy Lachal | Anna Soravito | Ana Crespo

**Création graphique :** Joëlle Parreau | Cerise Ben Saharaoui

**Mise en page :** Cerise Ben Saharaoui

**Fabrication :** Isabelle Gaudon

**Retranscription des interventions :**

Laurent Ciarabelli et tous les bénévoles qui ont apporté leur aide précieuse

## Le mot de l'éditeur

*Enjeux de la professionnalisation des filières du livre dans les pays Afrique-Caraïbes-Pacifique* est le premier livre publié par ScoLibris Livre solidaire. Cette association de professionnels du livre soutient l'édition et la circulation de livres africains en Afrique, par le conseil, la formation, le transfert de compétences et la copublication. Présente au colloque dont sont ici retranscrits les actes, elle a souhaité que les échanges qui ont eu lieu puissent exister au-delà de l'événement, et puissent être accessibles à tous. Quoi de plus approprié qu'un livre pour cela ?

Dans ce colloque, des voix que l'on entend peu se sont faites entendre : des bibliothécaires, mais aussi des éditeurs, des universitaires, des institutionnels, des associations professionnelles ont fait le récit de leur expérience, de leurs réussites et de leurs échecs. Ils ont exprimé des besoins qu'ils ont identifiés, et auxquels ScoLibris, comme d'autres structures tentent de répondre : professionnaliser pour pérenniser, accompagner sans se substituer et, surtout, associer à la fois tous les maillons mais aussi la culture et l'éducation. Car sans culture, pas d'éducation, et sans éducation, peu de culture. Quelques problématiques, besoins, actions et perspectives du monde du livre, vecteur de culture et d'éducation, vous sont présentés ici. Puisse ce livre contribuer au développement culturel, social et économique des pays ACP.



# Sommaire

<b>Introduction</b> .....	9
Le livre en Afrique : regard de lecteur, <b>Alain MABANCKOU</b> .....	15
Le livre, au cœur de l'éducation et du savoir, <b>Pierre JACQUET</b> .....	19
Les réseaux des bibliothèques, <b>Pascal SANZ</b> .....	21
<b>I. Économie de l'écrit et politiques du livre dans les pays ACP : la nécessaire cohérence de la chaîne du livre</b> .....	23
Maisons d'édition, librairies, bibliothèques : le cas du Mali, <b>Fatogoma DIAKITE</b> .....	25
Le rôle des bibliothèques associatives, l'exemple d'Haïti, <b>Elizabeth PIERRE-LOUIS</b> .....	33
Production et diffusion du livre en Afrique : les exemples de Maurice et de la RDC, <b>Christophe CASSIAU-HAURIE</b> .....	41
Livre et pouvoirs publics en Afrique francophone : l'exemple du Cameroun, <b>Serge KOUAM</b> .....	47
Le statut des professionnels du livre en Afrique, <b>Bernard DIONE</b> .....	53

## II. Les enjeux de la professionnalisation et les besoins de formation pour les filières de l'écrit ..... 55

État des lieux des formations existantes et des besoins : quelles priorités, quels enjeux ?  
**Viviana QUINONES** ..... 57

La coopération internationale en soutien à la formation des acteurs du livre : l'exemple du métier de libraire, **Agnès DEBIAGE** ..... 61

La dématérialisation de la formation : les NTIC au service de la professionnalisation des acteurs, **Ibrahima LO** ..... 67

## III. Construire les réseaux : quels acteurs, quels moyens, quelles pratiques ? ..... 73

Réseaux internationaux : quels enjeux et quels marchés pour les filières du livre au Sud ?  
**Thierry QUINQUETON** ..... 75

Le dialogue nécessaire entre les bibliothèques et les pouvoirs publics, **Pascal SANZ** ..... 81

Les initiatives en réseau, l'exemple du Liban, **Michel CHOUEIRI** ..... 87

L'édition française en Afrique : de l'exportation vers la coopération, **Jean-Guy BOIN** ..... 89

L'action de l'OIF face aux enjeux du secteur du livre en Afrique, **Frédéric BOUILLEUX** ..... 93

<b>IV. Le numérique et les filières du livre de demain : une opportunité à saisir pour les pays ACP</b> .....	97
La plate-forme savoirsolidaire.net, <b>Jérémy LACHAL</b> .....	99
Cultures orales, écrites et numériques : appropriation et diffusion des TIC dans les pays ACP, <b>Annie CHENAU-LOQUAY</b> .....	103
État des lieux et perspectives de l'usage du numérique pour les filières du livre dans les pays ACP, <b>Jacques HELLEMANS</b> .....	107
Bibliothèques numériques : quelles opportunités et quels défis pour les chaînes du livre et le développement économique et humain, <b>Marc MINON</b> .....	111
La bibliothèque numérique pour la jeunesse francophone du Sud, <b>Amadou DIOP</b> .....	115
 <b>Conclusion</b> .....	119
<b>Jérémy LACHAL</b> .....	121
 <b>À propos de BSF</b> .....	127





# Introduction





Les filières du livre et de l'écrit au Sud sont confrontées à des obstacles qui rendent difficile et coûteux l'accès aux livres pour la majeure partie des populations. Tous les métiers de la chaîne du livre connaissent des difficultés qui leur sont propres. Pour les appuyer, les acteurs de la coopération et les pouvoirs publics ont longtemps privilégié des approches segmentées par cœur de métier. Ces pratiques ont montré leurs faiblesses. La cohérence de la chaîne du livre est nécessaire pour que celle-ci fonctionne bien. La solidité et la durabilité de chaque maillon conditionnent la résistance de l'ensemble des filières du livre.

Si Bibliothèques Sans Frontières agit en priorité comme appui aux bibliothèques dans leur rôle de vecteur de savoir et d'éducation, les erreurs du passé ont montré la nécessité de mener des approches transversales. Les structures de lecture publique et scolaire dans le monde ne pourront se développer que si elles s'inscrivent dans des chaînes du livre qui fonctionnent.

L'enjeu est doublement important. Il s'agit, en premier lieu, de sortir des relations de dépendance liant les filières du livre du Sud aux acteurs de la coopération au Nord. Mais il vise aussi la question, au travers de l'écrit et de l'édition, de l'appropriation par les populations de ces pays des moyens de production de discours et de savoirs.

Ce colloque a pour vocation de dresser un état des lieux des chaînes du livre et de leur dernier maillon, les bibliothèques, dans les pays de la zone « Afrique Caraïbes Pacifique » (ACP). La clé d'entrée dans ce débat est celle de la professionnalisation. Elle ne signifie pas seulement formation mais couvre également la mise en réseau des acteurs et des métiers, les transferts de compétences et connaissances des enjeux, l'organisation et promotion des filières du livre du niveau local au niveau international. C'est le futur des chaînes du livre dans le monde en développement qui se dessine dans cette dynamique de professionnalisation et de mise en réseau des acteurs. Pourtant, cinq problématiques transversales aux filières du livre se posent lorsqu'on aborde la question de la professionnalisation :

1. D'abord, le manque de formation des acteurs qui connaissent mal les filières du livre dans leur propre pays. Cette lacune se traduit par une segmentation des métiers et un déficit de promotion du livre et de l'écrit.
2. La seconde réside dans la complexe mise en réseau des acteurs des chaînes du livre à l'échelle nationale et internationale. Le manque de professionnalisation rend difficile l'organisation des bibliothécaires, éditeurs et libraires en corps de métiers.
3. Le déficit en termes de réseau de professionnels induit un manque d'interlocuteurs pertinents pour mener des discussions avec les pouvoirs publics et promouvoir le rôle essentiel de l'écrit dans la transmission du savoir et le développement tant économique qu'humain.
4. L'absence de chaînes du livre structurées rend par ailleurs malaisé le montage d'action de coopération portant sur l'ensemble des filières du livre et favorise l'incohérence des actions menées par les acteurs de l'aide (coopération bilatérale, multilatérale et non gouvernementale).
5. Le numérique joue un rôle essentiel dans la structuration des chaînes du livre au Sud et plus généralement dans l'accès au savoir pour tous, partout dans le monde. Il est urgent d'aller vers une conception plus dynamique des filières de l'écrit. Les métiers du livre se recomposent rapidement aujourd'hui devant l'explosion des nouvelles technologies. Ces mutations de l'écrit et ces modalités de diffusion et de transmission du savoir appellent à une réflexion en profondeur sur les opportunités à saisir au Sud.

L'enjeu est d'initier le débat sur les manières de construire les filières de l'écrit de demain dans les pays ACP avec la nécessité d'avoir des pro-

fessionnels formés, de promouvoir les relations entre les pouvoirs publics et les filières du livre, de soutenir l'édition et la lecture publique, de mettre en réseau des acteurs, de vivifier le rôle de la coopération et des politiques de co-développement, de prendre en compte les nouvelles perspectives offertes par l'informatisation à grande échelle et la diffusion des contenus numériques et multimédia, etc.

Ces dynamiques, si différentes soient-elles, convergent vers un même objectif : promouvoir l'éducation et la diffusion des savoirs par la construction de filières de l'écrit qui fonctionnent et permettent le développement des bibliothèques et des réseaux de lecture publique.





# Le livre en Afrique, regard de lecteur

**Alain MABANCKOU**

écrivain

La question du livre, celle de la circulation des savoirs, est très importante, surtout pour nous autres qui venons du « Sud », comme on dit. Il faut savoir qu'accéder aux livres était pour nous le fameux parcours du combattant. Nous sommes peut-être même devenus des lecteurs par effraction. Il nous a fallu bousculer des choses pour arriver jusqu'aux livres. Nous n'avons pas eu le privilège, qui existe peut-être en Occident, d'avoir des grandes bibliothèques, que l'on soit une petite ou même une grande famille. Alors, dès que je suis devenu écrivain, j'ai pensé à toute cette génération d'Africains qui avait des difficultés pour accéder aux livres. Un écrivain africain publie généralement en France, et en particulier à Paris, où le prix du livre y est fixé. Lorsque je sors un roman, c'est aux alentours de 18 ou 19 euros. Ces 18 ou 19 euros peuvent représenter peut-être 3 à 4 jours de marmite dans une famille où l'on peut bien manger. On imagine bien alors qu'une famille serait folle de consacrer une telle somme pour acheter mon livre, quand bien même j'aurais raconté les choses les plus exceptionnelles de mon existence. Donc ils ne le feront pas.

Alors il fallait que le livre puisse circuler de manière un peu subreptice. Il faut savoir qu'en Afrique lorsqu'on donne un livre dans un quartier, il y a entre 100 et 150 personnes qui vont le lire. Pour exemple, une fois, j'avais donné un exemplaire de mon dernier roman à un Congolais de Brazzaville ; j'étais venu pour une semaine et je pensais le récupérer pour le donner à quelqu'un d'autre. Nous avons fait tout le quartier pour chercher le livre. Chaque personne qui l'avait en main avait l'obligation de le terminer le jour même, sinon on le lui arracherait des mains le lendemain. La personne prenait le livre, allait chez elle, allumait une lampe, et se mettait à lire le livre du début jusqu'à la fin. Nous avons réussi à retrouver l'exemplaire simplement en filant le premier lecteur : « Tu l'as lu ? » « Oui. Je l'ai prêté à mon cousin qui l'a prêté au cousin, etc. » Alors nous avons fait tous les quartiers de Brazzaville jusqu'à finalement retrouver le livre juste derrière là où nous habitons, le livre ayant fait le tour de la ville.

Le livre en Afrique passe beaucoup de mains en mains, ce qui donne à réfléchir sur ces fameuses bibliothèques ambulantes qui pourraient circuler de quartier en quartier. Cette piste n'a jamais été essayée, par exemple au Congo Brazzaville. Nous avons un important potentiel de lecteurs qui n'a pas d'ingrédients pour nourrir ce besoin de lecture. On sait aussi qu'une langue, une littérature est forte parce que son lectorat est étendu. Et lorsqu'on dit « oui, la langue française est en pleine récession, l'anglais est en train de tout avaler... », c'est tout simplement parce que nous n'irriguons pas ce qui pourrait être notre lectorat potentiel. Ce sont des gens qui veulent lire, mais le livre est extrêmement cher ; alors par quels moyens rassasier ces lecteurs ?

D'autant plus que, ce qui est assez spectaculaire, ces lecteurs ne trouvent que des livres de Barbara Cartland, des Harlequin et autres. Tout simplement parce que quelques expatriés ou des Africains qui vivent à l'étranger sont venus à l'hôtel, et y ont laissé leurs romans de gare. Ils ont été jetés puis récupérés pour être vendus devant les salles de cinéma. C'est ce que nous appelons les « librairies par terre ». En arrivant dans un quartier, entre les ananas et les patates, il y a parfois



les œuvres complètes de Rimbaud qui traînent. C'est d'ailleurs de cette façon que j'ai acheté *Une Saison en Enfer*. Je me demandais ce qu'il faisait là, c'était curieux. La marchande était même étonnée : « Vous êtes sûr, vous ne voulez pas des patates à la place du livre ? » j'ai dit « Non, non, non ! ». Je voulais le livre et ce jour-là j'ai acheté Rimbaud à la place des patates. J'avais choisi de nourrir mon esprit au lieu de mon corps. C'est ce qui est fondamental dans une bibliothèque. On peut mourir de faim mais on va tout de même grandir au fur et à mesure. Des associations ou des organisations qui axent leur politique sur le livre méritent toute notre attention. C'est pour cela que nous répondons toujours présent à l'appel, et c'est ce qui justifie ma présence ici. C'est l'occasion de poser des questions, d'échanger avec les collègues, d'approfondir la question de l'accès au livre.





# Le livre au cœur de l'éducation et du savoir

## **Pierre JACQUET**

Directeur de la Stratégie, économiste en chef,  
Agence Française de Développement (AFD)

Ce colloque s'attache au domaine du livre et à la chaîne du livre, ce qui est central dans la problématique du développement. Le livre est au cœur de l'éducation : l'AFD intervient en matière de soutien et d'éducation depuis 1998. Nous avons reçu, depuis, un mandat complet sur tout ce qui concerne l'éducation primaire et également sur la formation professionnelle, des thèmes très présents pendant ce colloque. Ce qui me paraît frappant, c'est cette interaction, ce cercle que l'on souhaite vertueux entre le livre et l'éducation. Il y a eu, depuis l'adoption des objectifs du millénaire en l'an 2000, d'importants efforts consacrés à l'éducation, à la fois sur le plan international et sur les plans nationaux. Ces efforts doivent permettre le développement du livre et l'accès à la lecture.

L'éducation elle-même crée un besoin et une demande de livres, et inversement bien sûr, le livre permet de se familiariser avec l'écrit, il

fournit un support d'éducation extrêmement important. Il sert également dans l'enseignement des langues et de la lecture. Il y a donc là une interaction dans laquelle si l'un des éléments vient à manquer, c'est le système éducatif dans son ensemble qui est affaibli.

Deuxième aspect important, indépendamment de ce lien entre le livre et l'éducation : la fonction de la chaîne du livre, notamment dans les pays en voie de développement. Nous avons à l'AFD un souci constant qui est la diffusion du savoir. Comment diffuser des documents ? Nous avons par exemple une revue trimestrielle qui s'appelle *Afrique contemporaine*. Des experts de nationalités et de dimensions différentes y interviennent, ils connaissent bien l'Afrique et ont envie d'en parler. Il est bien évident que nous souhaitons deux choses : d'abord une diffusion de cette revue en Afrique, mais aussi une participation accrue d'auteurs africains.

La chaîne du livre est très importante également pour le transfert du savoir, nous le vivons et percevons tous les jours. Ce transfert est fondamental surtout localement, comme nous l'a rappelé M. Mabanckou avec cet aphorisme merveilleux « Quand un vieillard meurt, c'est une bibliothèque qui s'éteint ». Le livre permet la formalisation et la transmission de l'expérience. Nous avons donc aussi besoin de promouvoir la création du livre dans les pays africains. Pour ce faire, il faut que la chaîne du livre soit intégrée et dynamique. Je crois que dans ce domaine aussi l'échange d'expériences est extrêmement important. Ce colloque permet de faire état de ces expériences et d'en tirer un certain nombre d'idées et d'innovations.

Enfin, l'organisation de cet événement interprofessionnel où plusieurs professions sont représentées et associées permet de parler de façon cohérente et constructive de l'ensemble de cette chaîne intégrée du livre et aussi de commencer à réfléchir à des solutions innovantes qui ne peuvent venir que de l'interaction entre ces différents acteurs par la création de nouveaux liens, de nouvelles synergies, de nouveaux réseaux.



# Les réseaux des bibliothèques

## **Pascal SANZ**

Association Internationale Francophone des Bibliothécaires et Documentalistes (AIFBD)

L'Association Internationale Francophone des Bibliothécaires et Documentalistes (AIFBD) est, comme BSF, une jeune association. Elle a été fondée début 2008 et a connu une période de gestation assez longue, comme souvent en matière de création d'associations internationales. Aujourd'hui, elle est vraiment internationale : son siège est à Paris, son président est à Montréal, sa secrétaire à Rabat, son trésorier est à Bruxelles. Ses objectifs sont assez classiques : il s'agit de regrouper les professionnels et les bibliothèques de l'espace francophone, de les aider à coopérer entre eux, en mettant en valeur leurs connaissances et leurs savoir-faire. Elle est soutenue par l'OIF (Organisation Internationale de la Francophonie).

Ses actions sont encore naissantes mais l'une d'entre elles est probablement connue : c'est le portail et la liste de diffusion BiblioDoc (<http://bibliodoc.francophonie.org>), qui rendent déjà service aux bibliothécaires francophones. Nous sommes également en train d'élaborer un programme d'échange entre professionnels intitulé

«Vice Versa » qui a tenu son premier congrès en août 2008 à Montréal. Le deuxième congrès est en préparation et aura lieu en Martinique au mois d'août 2012 et portera sur le thème « francophonie, bibliothèque et développement durable ».

L'AIFBD a découvert Bibliothèques Sans Frontières presque à sa naissance et a décidé de se rapprocher d'elle en 2009. L'AIFBD a donc participé, sur l'invitation de Bibliothèques Sans Frontières, au comité scientifique du présent colloque ; elle a suggéré des intervenants et a donné écho à ce colloque via sa liste de diffusion.

Quant au Comité Français IFLA, c'est une petite association nationale, qui a pour objectif de renforcer la présence française et francophone au sein de l'IFLA, la Fédération internationale des associations de bibliothécaires, notamment au moyen de l'attribution de bourses à des collègues, bibliothécaires et documentalistes français et des pays francophones. Nous allons continuer cette action mais le CFI (Comité Français IFLA) mène ou achève un processus d'élargissement de ses missions pour devenir un outil commun et une caisse de résonance pour les actions internationales des associations françaises qui sont ses membres, et des bibliothèques françaises. Dans cet esprit, nous nous sommes rapprochés de BSF. Nous avons eu l'occasion de le faire une première fois en octobre 2009 lorsque BSF a mené une campagne de levée de fonds pour le Centre de lecture et d'action culturelle de Yaoundé. Nous étions très heureux de nous y associer ; cette fois-ci, nous le faisons encore avec nos modestes moyens en soutenant très concrètement l'organisation de ce colloque.



# Économie de l'écrit et politiques du livre dans les pays ACP : la nécessaire cohérence de la chaîne du livre

La chaîne du livre est un ensemble économique et social cohérent dont l'intégrité peut être compromise par la faiblesse d'un seul de ses maillons. Les pouvoirs publics semblent avoir un rôle fondamental à jouer dans le développement et la structuration de cette chaîne. Et ce d'autant plus dans les pays ACP où les acteurs sont profondément hétérogènes et se connaissent mal. De facilitateur de réseau à appui structurel aux chaînes du livre locales : quel doit être le rôle des

pouvoirs publics pour le développement des filières du livre dans les pays ACP ? Quels sont les acteurs économiques et sociaux sur lesquels peut s'appuyer une politique de lecture publique ?





# Maisons d'édition, librairies, bibliothèques :

## le cas du Mali

### **Fatogoma DIAKITE**

Ancien coordinateur national du projet franco-malien  
Appui à la Filière du Livre au Mali (AFLAM)

La population malienne compte environ 12 millions d'habitants, dont 48,2 % ont moins de 15 ans. Le taux d'alphabétisation est de 23 % et le taux de scolarisation est de 61 %. La langue officielle est le français, mais il existe en parallèle un certain nombre de langues qui ont leur propre écriture (le bambara, le peul, le dogon, etc.).

### **Le réseau de lecture publique**

En 1977, nous avons mis en place avec la coopération française un projet appelé « opération de lecture publique ». Il s'agissait de créer des bibliothèques dans tout le pays. Nous nous sommes appuyés sur ce que l'on appelait les « cercles ». Nous en avons 42, puis 46, et enfin, nous avons ajouté quelques arrondissements, ce qui nous a donné

56 bibliothèques fixes. Un wagon-bibliothèque desservait 11 localités depuis Bamako jusqu'à la frontière du Sénégal. Le fonds documentaire était de 2 000 à 3 000 livres sans compter les dons.

Ceux-ci soulèvent d'ailleurs de vraies questions : comment faire pour recevoir les livres dont on a envie ? J'ai vu dans certaines bibliothèques des livres en catalan. Les institutions disent qu'elles ont besoin de livres, mais ne donnent pas de retour sur ces dons, s'ils ont été utiles ou non : souvent on reçoit et on essaie d'adapter ensuite.

Nous avons effectué des statistiques quant au public qui consultait ces bibliothèques : 54 % du public est constitué de jeunes et 40 % d'adultes. Le Mali a été le premier pays d'Afrique francophone à installer ce réseau de lecture publique. Nous avons reçu plusieurs collègues pour faire des stages chez nous. Grâce à cette action en faveur du livre — et du livre jeunesse notamment —, nous avons obtenu en 1992 le prix IBBY, décerné à Bologne.

Le wagon-bibliothèque nous a été offert par une association qui s'appelait aussi Bibliothèques Sans Frontières, dont le président, Jacques Cuzin, a mené la levée des fonds. Il a fonctionné de 1977 jusqu'à la fin des années 1990 et a connu quelques problèmes, notamment de dégradation des bibliothèques : sur les 56, il en reste 34 d'actives. Cela est souvent dû au personnel : avec la décentralisation, il doit être pris en charge par les collectivités, ce qui entraîne un manque de motivation. Le fonds documentaire a commencé à vieillir, et la direction de l'opération de lecture publique avait des problèmes de suivi. Nous suivions ces bibliothèques tous les 18 mois, mais des problèmes financiers nous ont empêché de le faire régulièrement.

À l'époque, j'ai constaté que pour développer une culture du livre au Mali, créer des bibliothèques ne suffisait pas : il fallait prendre en compte tous les autres maillons de la chaîne du livre en amont. Cette réflexion m'a amené à proposer le projet « l'appui à la filière du livre au Mali depuis le producteur jusqu'au consommateur ».

## **Panorama de l'édition malienne**

Au Mali, on compte une quinzaine de maisons d'édition, mais toutes n'ont pas le même dynamisme. Le problème est le manque de techniciens du livre et de formation des éditeurs, des graphistes, des commerciaux. De 1960 à 1980, tout ceci était confié à l'État, et à partir des années 1990, suite à la démocratisation, on a assisté à un développement privé de l'édition.

Les principales maisons d'édition sont Afrique Diffusion, Jamana, la Sahélienne, Donniya, les Classiques maliens. Jamana a été la première maison d'édition privée. Certains écrivains ont créé leurs propres maisons, comme Moussa Konaté avec le Figuier. Des fils d'écrivains en ont également créé, comme Atou Kounaré, fille d'Alpha Oumar Konaré, avec Cauris.

En 2006, 89 livres ont été édités, dont 34 par Jamana et 18 par Donniya. Ces maisons ont leurs propres imprimeries. Il faut savoir qu'au Mali, le livre est toujours taxé à 18% car l'Accord de Florence n'a pas encore été signé.

## **Les librairies**

Un même commerce peut faire office de librairie, de quincaillerie, vendre du ciment et bien d'autres choses encore. De plus, les librairies ne sont présentes qu'à Bamako. Jamana a essayé d'en lancer une à Ségou en prévision de la création d'une université, mais ce genre de librairies a en général beaucoup de mal à survivre. Ce secteur connaît des problèmes à cause de la faiblesse de la culture de l'écrit, de l'alphabétisme et du pouvoir d'achat des Maliens. Ce dernier point est à relativiser : certaines personnes sont riches mais n'ont pas le réflexe d'acheter des livres. Ceux d'entre vous qui connaissent Bamako ont pu constater que, le dimanche, « c'est jour de mariage », et que certains donnent jusqu'à 25 000 ou 50 000 francs CFA à la griotte, ou même une clé de voiture ! On préfère offrir un jouet à un enfant qu'un livre à 2 000 ou 3 000 francs.

Les librairies subissent aussi la concurrence du secteur informel. Ces « librairies par terre » vendent des livres à la provenance douteuse et même des photocopies de livre.

Face à ces difficultés, les libraires et éditeurs se sont organisés en association, notamment l'OMEL — Organisation Malienne des Éditeurs de Livres — et l'Association des libraires du Mali. Il existe aussi un partenariat entre quelques libraires et les réseaux professionnels français : ce sont des aides à l'exportation du Centre National du Livre, de plus en plus fréquentes et importantes, signe positif dans l'évolution de ce secteur.

### **L'intervention des pouvoirs publics dans la chaîne du livre et le projet AFLAM**

Pour développer le livre, tous les maillons de la chaîne ont décidé de mettre en place une structure expérimentale appelée « projet d'appui à la filière du livre au Mali », pour proposer des pistes concrètes de prise en charge du secteur. L'AFLAM était un projet FSP dont le montant de la convention était de 1 000 200 000 francs CFA, soit 1 829 000 euros. La convention a été signée en 2000 pour 4 ans, puis prolongée jusqu'en 2007.

#### **Les objectifs de ce projet étaient :**

- Renforcer et modéliser les réseaux de lecture publique et des bibliothèques scolaires,
- Soutenir les éditeurs et libraires pour une production du livre de qualité et une promotion de la diffusion commerciale du livre,
- Former les acteurs de la chaîne du livre.

Le projet s'articulait autour de trois axes : la structuration du réseau, la création de nouveaux accès (entre autres créer de nouvelles bibliothèques scolaires et ouvrir une médiathèque à Bamako) et la formation du personnel, l'appui aux éditeurs, aux libraires et aux manifestations

autour du livre. C'est autour de ce troisième axe qu'était assuré l'appui aux acteurs privés de la chaîne du livre.

Le maître d'ouvrage est un comité de pilotage mis en place avec la coopération française : ce comité est présidé par un représentant du ministère de la Culture et comprend divers représentants des associations professionnelles (éditeurs, libraires, et l'association malienne des bibliothécaires-archivistes-documentalistes). La coordination du projet est assurée par deux assistants techniques français et un coordinateur national malien.

Dans ce cadre, nous avons pu soutenir 28 bibliothèques de lecture publique, soit en agrandissant le local, soit par la formation professionnelle, ou l'informatisation de ces bibliothèques, ou encore l'appui en documents. Par ailleurs, une nouvelle médiathèque du centre national de la lecture publique a été créée, au sein de la Bibliothèque nationale, avec une section jeunesse et une section adulte.

**Pour les acteurs privés de la chaîne du livre, nous avons participé à la formation des éditeurs avec six actions :**

1. Un thème sur la situation de l'ensemble de l'édition africaine qui s'est déroulé à Lomé.
2. Un atelier où nous les avons regroupés pour parler de leurs problèmes et leur demander concrètement comment nous pouvons les aider, en prenant bien en compte leurs réponses.
3. Un stage « session/vente de droits en édition », encadré par Jean-Pierre Léguéré en décembre 2002.
4. Un stage de « maîtrise des coûts éditoriaux commerciaux » car nous nous étions rendu compte qu'il y avait un réel problème de réduction des coûts. Nous avons donc fait appel à Roger Ozier et Foussani Eneyi pour parler de leur expérience en Côte d'Ivoire, ce qui a beaucoup intéressé les éditeurs maliens.

5. Une formation pour la création de collections et le développement de coéditions, préoccupation importante des éditeurs maliens. Ce stage a été organisé par Pierre Astier. Il a été renouvelé l'année suivante car la question de la coédition était une constante dans les besoins des éditeurs. À la fin du stage, *La princesse du désert* et les *Contes de Djeli Baba Sissoko* ont été édités (par le biais de l'association l'OMEL). Les éditeurs ont également été invités au Salon du Livre de Paris, de Montreuil et de Dakar, ce qui leur a donné l'occasion de prendre contact avec leurs collègues et de négocier les droits.
6. Un autre stage a été proposé : « La formation des libraires et l'aménagement et l'extension de la librairie », organisé par Agnès Adjaho de l'AILF. Le libraire comme acteur culturel, son métier, de la préparation de la commande à la vente était le sujet de cette expérience. Des libraires africains sont intervenus pour parler de leurs difficultés et des moyens de les résoudre. Ainsi, Marcel Sarre de Clairafrique (Dakar) et Bernard Souron de La librairie de France (Abidjan) se sont exprimés, les libraires maliens ont beaucoup profité de ces interventions.

Nous avons décidé, dans le cadre du développement de la filière du livre, d'acheter en priorité auprès des librairies maliennes. En effet, en achetant directement auprès de l'éditeur, nous aurions fait disparaître le maillon de la librairie. Isabelle Bourgueil et un spécialiste malien du livre ont réalisé une étude sur le coût du livre importé au Mali (coût assez réduit à l'importation, et que le libraire peut vendre le double du prix initial). La conclusion était qu'il ne faut pas que le libraire vende à plus de 10 % du prix du catalogue, sinon nous sommes obligés d'aller acheter à l'étranger. Nous avons donc passé des commandes de livres, de 30 ou 40 millions de francs CFA, mais malheureusement, souvent, étant donné qu'on ne paye qu'après satisfaction, le libraire n'avait pas la surface financière pour faire face à toutes ces commandes. Nous avons donc plutôt passé des commandes de 4 ou 5 millions, qu'ils peuvent honorer

facilement. Nous invitons par la suite les bibliothécaires à aller acheter en librairie, sur place, et nous payions la facture.

En comparant les livres achetés en France (72 %) et ceux achetés au Mali (28 %), on constate que les libraires n'arrivent pas à fournir les livres à temps. Or, dans le cadre du projet, nous sommes obligés de fournir des résultats.

Nous avons également initié un projet concernant la promotion du livre de manière générale. Nous avons demandé à une vingtaine d'auteurs maliens de circuler dans le pays pour animer les bibliothèques, nous leur avons demandé de raconter leur expérience en 4 pages : *Voyage à l'intérieur de nous-mêmes* a ainsi été édité.

Pour les manifestations autour du livre, notamment le festival Étonnants Voyageurs, que nous avons beaucoup soutenu, une liste de tous les auteurs invités a été demandée, pour commander leurs ouvrages et les envoyer dans les neuf localités qui participent à cette opération. Nous avons eu des problèmes de délai : la liste des auteurs invités étant arrivée en retard, la commande des livres l'a été aussi et nous n'avons pas eu le temps de lire les œuvres. Néanmoins, les auteurs se sont rendus dans ces localités pour organiser des animations. Le public était très content d'être face à ces célébrités : quand on a vu la personne physique, qui parle de son expérience, que l'on a posé des questions sur « comment faire pour devenir écrivain », cela pousse à lire.

Voilà donc notre expérience en matière de livre, au Mali. Pour poursuivre ce projet clôturé en 2007, nous avons l'intention de créer une maison du livre à Bamako dans l'enceinte de la Bibliothèque nationale, afin de créer un espace de rencontre entre auteurs, libraires, éditeurs, et bibliothécaires déjà sur place. Nous voulons également intégrer le dépôt légal, puisque tous ne le connaissent pas, et cela devrait permettre à tous les maillons de la chaîne du livre de se côtoyer.







# Le rôle des bibliothèques associatives :

## l'exemple d'Haïti

**Elizabeth PIERRE-LOUIS**

Directrice des programmes de la fondation FOKAL, Haïti

Les images d'Haïti du 12 janvier 2010 ont fortement frappé les esprits. Les discussions et les constats continuent, et au milieu de ce désastre, le secteur du livre public, privé et associatif tente de se relever. Il est important de présenter la situation avant et après le séisme ainsi que celle de la lecture publique et de la chaîne du livre.

Un profil général des lecteurs a été établi par notre bibliothèque principale de Port-au-Prince : une population jeune, de plus en plus scolarisée, quel qu'en soit le sexe, et qui a de plus en plus accès aux services en milieu urbain. Le secteur privé gère 95 % des écoles, ce qui pose un problème dans le contexte actuel. En effet, seuls 20 % des établissements scolaires de la capitale pourraient ouvrir à nouveau. En tant que professionnels du livre, le rôle à jouer au niveau pédagogique est grand. En matière de divertissement, il faut réfléchir aux moyens d'occuper et d'instruire des milliers d'enfants et de jeunes qui sont dans

la rue ou qui ne peuvent pas continuer leurs études. Cette situation nouvelle nous interpelle cruellement en tant que professionnels de l'information.

La Fondation Connaissance et Liberté, Konesans Ak Libète en créole, la FOKAL ([www.fokal.org](http://www.fokal.org)) œuvre dans le domaine de la lecture publique. C'est une fondation nationale qui fait partie du réseau des Open society institutes financé par Georges Soros, créée à l'origine pour aider les sociétés en transition. À l'époque, Haïti sortait d'un coup d'État militaire et nous travaillions sur la transition vers la démocratie. Nous avons été assez libres dans la conception de sa stratégie. Il s'agissait d'aider l'« empowerment » des communautés, terme traduit par « renforcement des capacités ». En ce qui concerne les bibliothèques, nous avons renforcé celles qui existaient, sans en créer de nouvelles.

## **Les institutions publiques du livre en Haïti**

La Bibliothèque nationale n'a heureusement pas subi de problèmes structurels ; ce sont davantage les revêtements qui ont souffert. Beaucoup d'étagères sont en mauvais état, et les livres ont déjà été mis en carton de manière très efficace. Il s'agit d'un organisme autonome sous tutelle du ministère de la Culture et qui gère les bibliothèques municipales. Sa première mission est la conservation, mais faute de grande bibliothèque municipale dans la capitale, elle remplit aussi, depuis quasiment sa création en fait, un rôle au niveau de la lecture publique.

La direction nationale du Livre a été créée pour dissocier la fonction de lecture publique de celle de conservation, qui relève plus de la Bibliothèque nationale. Le cadre stratégique d'intervention de la direction nationale du Livre tend prioritairement vers la proposition d'une politique nationale du livre et de la lecture publique, le renforcement des réseaux des CLAC existants, l'établissement d'un nouveau réseau en 2010 et la multiplication des activités autour du livre. Il s'agit là de la feuille de route élaborée fin 2009. La DNL

représente un réseau de 10 CLAC, 12 sont prévus d'ici peu. Les CLAC encouragent fortement le prêt d'ouvrages et l'animation culturelle. Ils se trouvent dans des villes situées dans la péninsule nord d'Haïti. Il existait également une émission littéraire bimensuelle qui passait à la télévision nationale dont l'animateur a disparu à la suite du séisme.

Les ECLA (Espaces d'animation culturelle et de lecture) : il s'agit d'une expérience faite en partenariat avec Bibliothèques Sans Frontières. Olsen Jean Julien, ministre de la Culture durant l'année 2008-2009, voulait multiplier rapidement les centres de lecture et utiliser le système des écoles publiques pour pouvoir intervenir plus rapidement que les autres réseaux. Le nouveau programme n'ayant pu trouver sa niche au sein du ministère de la Culture avec l'arrivée du nouveau gouvernement, le projet s'est arrêté. Une personne représente toujours ce programme, mais elle n'a pu vraiment se situer par rapport aux structures existantes. Nous avons néanmoins beaucoup travaillé avec BSF au sujet des livres qui nous étaient donnés.

J'ai longtemps été contre les dons de livre car nous les recevions de manière très abrupte. Lorsqu'on nous envoie des livres c'est très compliqué : il faut payer l'envoi, les dédouaner. Un cauchemar en Haïti. Je dis toujours que je préfère recevoir de l'argent que des dons. Mais l'expérience avec BSF m'a ouvert les yeux sur un autre type de partenariat : l'accompagnement dans le choix des livres. J'ai donc travaillé sur la liste de livres et établi une commande spécifique. À l'ouverture des cartons, 80 % des livres étaient très corrects et correspondaient. Dans le secteur de la culture, il y a différents types d'aides et le partenariat avec BSF est très intéressant : tous ces tracasseries administratives de dédouanement et de taxes sont réglés.

## **La production publique et privée de livres**

Les Presses Nationales représentent la production publique en Haïti. Une vocation d'imprimerie publique a toujours existé mais elle a longtemps stagné. Depuis 2005, l'imprimerie d'État a repris, elle a réédité

des fonds qui avaient disparu et les a proposés à un prix très compétitif. Elle a aussi travaillé avec des éditeurs étrangers sur des livres qui parlaient d'Haïti, notamment *Jérémie !* de Dominique Fernandez qui a été réédité par les Presses Nationales, mais aussi sur des livres de Dany Laferrière ou de Yannick Laens qui ont été édités par des maisons d'édition françaises et qui ont reçu des prix. Les Presses Nationales ont pu négocier avec ces maisons d'édition et les auteurs pour les revendre en Haïti. À titre d'exemple *L'Énigme du retour* qui coûte peut-être 1 500 gourdes en Haïti coûte à peu près 250 gourdes par les Presses Nationales et les deux exemplaires sont vendus côte-à-côte. Là aussi, c'est intéressant de voir comment les libraires composent avec ce type de livres.

Chaque année également, pour stimuler les ventes, il existe une rentrée littéraire. En 2009, elle était consacrée aux livres en créole, ce qui est très novateur, car nous avons donc deux langues nationales en Haïti, le créole et le français. Toute la population parle créole mais très peu de textes sont écrits en créole, ce qui limite beaucoup la propagation de la langue comme langue écrite. Cette initiative était donc vraiment à féliciter.

Les Presses de l'Université d'État d'Haïti travaillent sur le corpus scientifique et en coédition pour certains livres de recherche historique. Ils peuvent être réédités moins chers pour les étudiants ou des personnes intéressées.

La production à compte d'auteur fleurit. Il n'existe pas vraiment de maison d'édition en Haïti, mais le secteur traduit une certaine vitalité : une enquête indiquait que 700 titres avaient été édités en 2007. Il est très difficile de garder un bon standard : les erreurs sont nombreuses, les normes typographiques peu respectées, il en est de même pour l'inscription au dépôt légal ou à l'ISBN. Les titres sont donc nombreux mais le niveau est très difficile à vérifier. La distribution reste difficile pour les auteurs : il leur faut s'en occuper eux-mêmes, en consignment dans les librairies, ce qui rend le stock très difficile à écouler.

## Les lieux de ventes de livres

Il y a bien sûr des librairies en Haïti. En Afrique on parle des « librairies par terre », en Haïti un écrivain parle de la « librairie du soleil » qui fleurit sur tous les trottoirs. Il est très difficile de savoir d'où viennent ces livres, parfois de l'Institut français ou de nos bibliothèques. Dans ces cas-là, nous les rachetons si c'est possible. On trouve aussi beaucoup de revues de seconde main. L'ensemble représente, il est vrai, une part importante des ventes.

Mais concernant les libraires « formels », il existe trois groupes majeurs en Haïti. Ils travaillent beaucoup pour maintenir la déduction des taxes sur les importations de livres, mais ils restent malgré tout chers. Il faut souligner aussi d'importantes manifestations de solidarité de la part des maisons de distribution françaises, d'associations et de convoyeurs pour aider ce secteur à se relever le plus rapidement possible.

Une nouvelle manifestation composée de foires et d'expositions fonctionne très bien. Il existe des « auteurs pour les foires » qui publient leurs livres un mois avant la foire, car c'est un jour de distribution maximale. Il a même été créé l'année dernière un prix du livre le mieux vendu, ce qui crispe beaucoup les libraires car le jugement se fait sur le chiffre des ventes et non sur la qualité de l'ouvrage. Cette opération très mercantile attire cependant beaucoup de monde.

Ces foires sont organisées par un groupe de banques et *Le Nouvelliste*. Elles font tout de même appel aux libraires, à l'organe de distribution Communication Plus et aux imprimeurs. Il y a aussi les foires de jeunesse, la foire de la liberté, celle de la DNL.

Elles sont devenues des modules très courts qui attirent beaucoup de monde sur une journée. Les auteurs y interviennent et l'ensemble apporte au secteur livre une grande vitalité.

## La formation au métier de bibliothécaire

En Haïti, il n'existe pas de formation diplômante aux métiers du livre reconnue par l'État. Le secteur éducatif y étant très mercantile, n'importe qui peut ouvrir sa faculté d'archivistique. Les noms des écoles sont extraordinaires : la faculté « Harvard exponentielle ». Il existe aussi les écoles « Homo sapiens », « Pour le renouveau de l'homme ». Ce sont des universités, des facultés minuscules qui se targuent d'offrir des formations en tout genre. Les institutions sont obligées de faire de la formation continue, ou de faire appel à des programmes de formation étrangers onéreux. La FOKAL a créé sa propre formation pour animateurs de bibliothèque. Nous proposons beaucoup de formations créées en Guadeloupe, mais aussi sur place en Haïti. Avec la Bibliothèque nationale, nous avons une formation plus ou moins adaptée aux bibliothèques de proximité.

Mme Thybulle de la Bibliothèque nationale a constaté un retard important concernant les bibliothèques : moins de 30 communes sur 137 disposent d'une bibliothèque, et peu répondent aux normes. Il existe moins de 5000 m<sup>2</sup> d'équipement alors qu'il en faudrait 50 000, et moins de 20 professionnels qualifiés. On constate également une absence totale de subvention de la part des communes pour le fonctionnement des bibliothèques, une dispersion de l'aide et une absence de politique coordonnée entre les différents secteurs : collectivités territoriales, ministère de la Culture et de la Communication, ONG et organismes bilatéraux. En terme d'offre, il existe 16 bibliothèques municipales, 10 CLAC, 6 Alliances françaises et 32 bibliothèques communautaires que nous soutenons et d'autres dont le niveau est difficile à évaluer.

Avec des espaces de lecture publique agréables et des animations, on suscite une forte demande au sein de la population, et principalement des jeunes, remettant en cause l'idée que les jeunes n'aiment pas lire. Au contraire, on constate que la lecture leur plaît beaucoup, lorsque les conditions sont réunies pour qu'ils se sentent respectés et valorisés.

## La Fokal

Le programme pour les bibliothèques de proximité a été réfléchi durant les années 1991-1994, lors du coup d'État militaire. Dans un quartier bien spécifique, à Martissant, des jeunes ont eu l'idée de créer une bibliothèque. Ils ont fait un recensement pour mieux se connaître : savoir qui vivait dans leur quartier, quels étaient leurs métiers, etc. Ils voulaient comprendre pourquoi on en était arrivé là, pourquoi cette dichotomie du langage. La réponse a donc été de faire une bibliothèque, les gens pourront venir lire et s'instruire eux-mêmes.

### Les différentes fonctions du programme :

1. **Éducative.** Il s'agit là de l'idée première de ces jeunes.
2. **Patrimoniale** : en travaillant sur l'histoire locale ou sur celle des livres. Pour les 200 ans de l'Indépendance, l'idée était de faire connaître l'histoire d'Haïti avec des artistes, et des artisans locaux dans la bibliothèque. L'échange n'était pas nécessairement livresque mais a incité les gens à venir.
3. **Développement personnel et producteur culturel.** Ces espaces deviennent des endroits où se retrouvent des troupes de danse et de théâtre. Des ateliers de lecture fleurissent, des livres en sont sortis.
4. **Sociabilité.** Pour l'anecdote : la bibliothèque PyePoudré se trouvait à côté d'une école religieuse pour filles et chaque vendredi après-midi, elle organisait des projections de cinéma. Les religieuses ont interdit à leurs élèves d'y aller car elles y rencontraient des garçons. Nous avons dû les rencontrer et expliquer qu'il existait toujours une supervision.
5. **Citoyenneté.** Des débats sont mis en place. La bibliothèque associative ne reçoit pas de financement et fonctionne grâce aux cotisations des membres (4 euros maximum pour l'année). Ces petites subventions renforcent le travail fait avec les communautés pour qu'elles s'auto-aident.

Des limites existent et concernent l'image de la bibliothèque, les ressources humaines et la formation qui touchent aussi la standardisation des pratiques et la nécessaire intégration dans un réseau public. Je voudrais insister sur ce dernier point parce que l'IFLA, lors de la conférence des Associations de bibliothèques en 2004 en Argentine, avait présenté le cas des bibliothèques populaires, créées depuis 1870 et qui sont au nombre de 2 000 en Haïti. Nous cherchons un moyen pour nous rencontrer et nous réorganiser de manière plus fonctionnelle.

Au plus profond du séisme du 12 janvier 2010, j'ai lu, j'ai lu tout le temps, tout ce qui me passait sous la main. J'ai créé le blog Haïti séisme pour faire la liste des survivants. On m'a dit que c'était un réflexe de bibliothécaire. Dans le noir du Port-au-Prince post-séisme, dans les avions, dans les trains, je n'étais jamais seule. Si la lecture était ma bouée de secours, je me demandais d'autant plus comment faire passer cela dans mon travail. Il est temps pour nous de faire le saut : un saut qualitatif vers un service public d'accès universel fondé également sur les nouvelles technologies. Le 12 janvier nous a libérés de certains carcans physiques, de bâtiments obsolètes, de mobiliers en mauvais état. Il est temps de nous libérer des carcans émotionnels et psychiques qui nous limitent à une éducation populiste de bas niveau. Puisque nous n'avons rien et que nous devons reconstruire, il faut aller de l'avant. Comme disait Voltaire : « Le présent est affreux s'il n'y a point d'avenir, si la nuit du tombeau détruit l'être qui pense ».





# Production et diffusion du livre en Afrique : les exemples de Maurice et de la RDC

**Christophe CASSIAU-HAURIE**

Conservateur des bibliothèques

La République Démocratique du Congo (RDC), en matière d'édition, est l'un des pays les plus prolifiques d'Afrique centrale, et probablement d'Afrique noire tout court. Avec Paul Tete-Wersey<sup>1</sup> nous avons rédigé une bibliographie nationale du Congo Kinshasa de 1960 à 2004 : elle comporte 11 000 à 12 000 notices bibliographiques, soit près de 250 ouvrages par an.

En 2007, j'avais calculé que l'Île Maurice produisait à peu près une centaine de livres par an. La RDC est beaucoup plus prolifique par rapport à la taille respective des pays : environ 55 millions d'habitants pour l'Île Maurice et 1,2 million pour la RDC. Ce phénomène est lié à deux choses, à deux conditions. L'histoire est différente : l'une a trait à la colonisation française ou belge, et l'autre à la colonisation britannique.

---

<sup>1</sup> Bibliothécaire en chef-adjoint, professeur de bibliothéconomie et chef du département des sciences et techniques documentaires à l'université de Kinshasa, il est aussi le directeur de la bibliothèque officielle de la ville de Kinshasa.

Le rapport au livre et à l'édition est différent. Dans les anciennes colonies britanniques, les groupes éditoriaux ont, dans la majeure partie des cas, créé des antennes locales, par exemple Macmillan Kenya, Heinemann Afrique du Sud. Ces antennes, peu à peu, ont pris leur autonomie sur le plan éditorial, économique, et commercial, et ont pu vivre leur propre vie. On constate déjà une sorte « d'aptitude à l'autonomisation » par rapport au livre dans l'empire britannique. À l'inverse, dans les ex-colonies françaises et belges, tout venait de la métropole.

Ensuite, il y a des différences économiques. L'Île Maurice est un pays qui est vraiment en voie de développement. En 2009, la plupart des pays ont connu des taux de croissance nuls ou négatifs, celui de l'Île Maurice était à 2 % du PIB contre -2,2 % pour la France. A contrario, la RDC n'est pas un pays en voie de développement ; c'est un pays riche, mais sous-développé. Là où l'Île Maurice est un pays stable et démocratique, la RDC est un pays en voie de démocratisation.

Par conséquent, il existe une classe moyenne naissante à l'Île Maurice, mais quasiment pas en RDC. Elle est le moteur de la culture toute entière, de l'éducation, de l'achat d'ouvrages, et de la lecture. Par exemple : Alain Mabanckou, Patrick Weil et M. Jacquet ont été tous les trois invités à Maurice par le centre culturel français, en raison de leurs qualités, et parce qu'il y avait un public, dont cette classe moyenne. Je n'ai jamais songé, quand j'étais en poste au Congo Kinshasa à faire de même, car cela aurait eu beaucoup moins de sens.

Enfin, il faut évoquer les problèmes de routes, de transports et d'électricité, entre par exemple, l'Europe et un pays X africain. Quand on fait venir un conteneur de livres depuis Kinshasa, la partie la plus chère n'est pas le trajet « port d'Anvers-Matadi », mais « Matadi-Kinshasa » par le train : les frais de transport doublent quasiment. La Centrafrique n'a pas de routes, hormis des vestiges de vieilles pistes plus ou moins coloniales. Il faut cinq jours pour faire 50 km. À Brazzaville et à Pointe noire (Congo Brazzaville), les routes existent sans vraiment exister. Les transports se font soit par le train, quand il existe, soit par avion.

Un éditeur kinois, pour se rendre à Lubumbashi<sup>2</sup>, doit prendre l'avion. La superficie de l'Île Maurice est par ailleurs extrêmement inférieure à celle de la RDC : 1 983 km<sup>2</sup> pour l'une et 2,2 millions de km<sup>2</sup> pour l'autre. Il faut tenir compte de l'absence d'électricité et oublier les nouvelles technologies. Vous n'allez pas consulter un livre par voie numérique dans un cybercafé qui marche avec un groupe électrogène.

Enfin, le livre est à l'image d'un pays : si la situation économique ne s'améliore pas, celle du livre n'ira pas mieux. Dans bien des pays d'Afrique, les pouvoirs publics se moquent complètement de l'édition et du livre (à l'exception du Mali où un véritable effort est fait). Les pouvoirs publics ne tiennent pas compte de la signature des Accords de Florence qui suppriment les taxes sur les importations de livres. Ils appliquent quand même des taxes sur le livre, sources de profit. Ils n'aident absolument pas ni les bibliothèques, ni même les éditeurs à prendre leur envol. À l'Île Maurice, il n'y a pas de TVA, ni de taxes sur le livre, contrairement à La Réunion. Il y a une véritable politique pour soutenir les tentatives de faire vivre le livre.

En situation de crise économique, il peut tout de même y avoir une vie culturelle locale, par exemple en Haïti ou encore à Beyrouth, où pendant la guerre, on louait le dynamisme culturel et la littérature locale.

## **La chaîne du livre**

En RDC ou à l'Île Maurice, les éditeurs qui s'en sortent le mieux sont ceux qui contrôlent la chaîne du livre depuis l'origine jusqu'à la vente, de l'imprimerie jusqu'à la distribution du livre.

C'est le cas au Congo Kinshasa avec un éditeur laïc: Afrique éditions. Cet éditeur contrôle toute la chaîne du livre, y compris une sorte de « pool » d'écrivains qui peuvent rédiger sur demande des livres

---

2. Une des villes les plus peuplées du Congo.

scolaires. C'est également le cas des éditeurs religieux qui contrôlent toute la chaîne du livre de A à Z. Nous pouvons louer leur pugnacité à rester en place. Dans une ville comme Kisangani, où il y a eu des combats, la librairie St Paul est toujours ouverte. Ils ont aussi leur propre imprimerie et leur propre réseau de librairies au Congo, à Madagascar, en Côte d'Ivoire, au Kenya et dans d'autres pays, y compris des pays musulmans.

À l'Île Maurice, les deux principaux éditeurs sont les éditions de l'Océan indien, en partie étatiques (pour 30 % à 40 %) et les éditions Le Printemps qui sont des éditions privées. Ces deux éditeurs opèrent un peu de la même manière que L'Harmattan ici en France. Ils éditent beaucoup, contrôlent toute leur imprimerie, et diffusent eux-mêmes, ce qui leur permet de vivre. Il est très difficile pour un éditeur seul de s'en sortir, en étant dépendant de libraires qui n'existent pas et d'imprimeurs qui ont souvent d'autres priorités, surtout en période électorale. Le contrôle de la chaîne de livre est donc essentiel.

L'édition scolaire ou parascolaire reste plus dynamique, même si l'on n'en parle pas. Nous disons souvent que celui qui contrôle l'édition scolaire se donne une bouffée d'oxygène pour avoir la capacité d'éditer ailleurs autre chose, car l'édition littéraire est ultra-minoritaire. Il y a des exceptions, comme cette magnifique maison béninoise, Ruisseaux d'Afrique, qui édite des livres pour enfants. Les livres qui sortent des presses africaines sont à 80 % des livres qui ont trait à l'éducation. Or, dans la plupart des cas, l'édition scolaire en Afrique est contrôlée par des maisons d'édition belges, françaises ou en tout cas occidentales. Cela semble en partie logique, car elles ont le savoir faire, mais elles ne donnent pas souvent la possibilité aux maisons d'édition africaines de répondre aux appels d'offres lancés, soit par les gouvernements africains, soit par des organismes internationaux.

Les éditions Océan indien, Le Printemps à Maurice, et Afrique éditions au Congo Kinshasa, ont la capacité de répondre à ces appels d'offres, et de fait, contrôlent une très grande partie du marché scolaire.

Il est difficile d'avoir une vision à long terme quand on est une maison d'édition seule. Il y a beaucoup de petites maisons qui pourraient se regrouper, afin d'avoir la capacité de contrôler la chaîne du livre ou de répondre aux appels d'offres nationaux ou internationaux. Il n'y a pas assez de concentration des maisons d'édition en Afrique. Cela nuit à leur capacité de survie, en quelque sorte, un peu comme pour les dons de livres.

S'il y a échec du livre en Afrique, ce n'est pas uniquement de la faute des Africains. Je pense que nous, les Français (avec la coopération française et des personnes sur place dont je fais partie), nous avons une part de responsabilité dans cet échec. Pensons au nombre de projets lancés et qui se sont écroulés, en partie de notre faute. Pourquoi? Parce que nous n'avons pas de mémoire, nous ne gardons pas les archives, ou nous ne les consultons pas, car nous ne suivons pas nos projets jusqu'au bout : X succède à Y, l'un était intéressé par le livre, l'autre est intéressé par le jazz. Y va arrêter le projet de X sur le livre pour en monter un sur le jazz.

Enfin, depuis 20 ans, nous ne voulons surtout plus faire de substitution. Nous sommes passés de la situation où nous faisons tout, y compris éditer des livres sur place (nous étions actionnaires dans de nombreuses maisons d'édition locales), à une situation dans laquelle on lance des projets en disant ensuite : « Maintenant vous êtes grands, débrouillez-vous ! ». Mais c'est une erreur. D'abord, parce que la première situation servait nos intérêts, sur un plan linguistique notamment, mais aussi parce que dans la situation actuelle, il n'y a pas de soutien public au livre. L'OIF (l'Organisation Internationale de la Francophonie) pourrait financer des projets sur 20, 30, ou 40 ans, on l'a d'ailleurs fait pour l'ex-OFP.





# Livre et pouvoirs publics en Afrique francophone : l'exemple du Cameroun

**Serge KOUAM**

Directeur des Presses Universitaires d'Afrique, Cameroun

Je viens d'un pays qui a eu la chance ou la malchance d'expérimenter trois modèles éditoriaux. Le Cameroun a été colonisé par l'Allemagne, et a ensuite été mis sous la tutelle franco-britannique. Quand vous arrivez au Cameroun, au moins jusqu'à ces cinquante dernières années, vous voyez très bien la différence entre l'espace francophone et l'espace anglophone. Dans la zone anglophone, la plupart des éditeurs britanniques sont représentés, alors que dans la partie francophone, il n'y a pratiquement pas de relais des éditeurs français. Ils ont simplement un distributeur local qui assure la diffusion de leurs ouvrages. C'est important pour comprendre la crise que traverse le secteur de l'édition depuis maintenant cinq décennies. Des économistes ont démontré qu'on ne pouvait pas parler d'une indépendance politique sans une indépendance économique. Cette indépendance économique elle-

même est rattachée à l'indépendance monétaire et le culturel est le socle de tout ça.

C'est en mettant ces quatre segments ensemble qu'on peut parler de développement. Et on peut être étonné qu'en Afrique francophone, lorsqu'on parle de développement c'est, depuis cinq décennies, sans parler du livre. Puisque nous savons tous que la pratique de la lecture aiguisé l'intelligence, et que le développement, c'est la mise en commun des intelligences individuelles, alors plus un individu lit, plus il peut être en mesure de contribuer à une politique de développement. Si on ne parle pas des livres je ne vois pas comment on peut parler de développement.

## **Historique de l'édition de livres**

Au lendemain de la Deuxième guerre mondiale, une période de détente s'annonce, de respiration et de refondation des droits fondamentaux de l'homme, en particulier la liberté d'expression. C'est également au milieu des années 1950 que les étudiants africains qui avaient été scolarisés et envoyés en Europe pour venir accompagner l'administration coloniale sur place, poseront le problème de la liberté de l'Afrique. Ils diront : « Les tirailleurs sénégalais ont aidé la France notamment, à se libérer de l'Allemagne. Que fait donc la France en Afrique ? ».

Le débat va donc se poser, et les écrits vont suivre, et c'est à partir de ce moment-là que le phénomène éditorial commence à entrer en Afrique. Lorsqu'on analyse les faits sociaux de cette époque, on se rend compte que tout cela ressemble à une architecture de dualité, dualité entre les indépendantistes et ceux qui souhaitaient une collaboration renforcée avec la puissance coloniale, mais aussi dualité dans les écrits. D'une part, avec les auteurs qui souhaitent faire le procès de la colonisation, d'autre part avec ceux qui continuent de peindre une Afrique où on pourrait, comme disait Camara Laye, « voir un enfant jouer dans la cour, ta grand-mère avec un soldat en arrière-plan ».



Cette dualité s'est exacerbée au début des années 1960, la grande période des indépendances. Les Africains qui avaient un projet de société pour l'Afrique se sont vus privés du combat. Ils ont été éliminés dans la course à la libération de l'Afrique et les indépendances ont parfois été octroyées à ceux qui n'en voulaient pas. C'est à partir de ce moment-là qu'il faut comprendre la crise que traverse le secteur de l'édition.

Que va-t-il se passer à partir des années 1960 ? Ceux qui n'avaient aucun projet de société entrent dans une démarche de répression. Le dispositif pénal le plus appliqué au milieu des années 1960-1970 est celui qui a trait à la subversion. On censure les écrits et on met en prison pour avoir simplement lu un livre. L'exemple le plus patent pour ce qui est du Cameroun c'est celui de Mongo Betti qui a publié chez Maslow en 1972 *Main Basse sur le Cameroun*. C'est un livre qui a été interdit de circulation au Cameroun, et même en France. Comme la France n'était pas un pays habitué à ce type de pratiques, il a fallu que l'ambassadeur du Cameroun en France saisisse l'autorité française par écrit pour demander d'une façon ferme que ce livre soit interdit de circulation en France ; ce qui a été le cas, et qui a d'ailleurs été la cause du succès de cet ouvrage, comme le dit Mongo Betti lui-même. On est donc en face d'individus qui ne savent pas quoi faire de l'indépendance qu'on leur a octroyée et qui se mettent dans une démarche de combat de tout mouvement progressiste, y compris dans les écrits. La crise vient de là.

## **La situation aujourd'hui**

Dans beaucoup de pays africains aujourd'hui, des dispositifs publics existent, notamment pour financer le livre. Mais ces fonds-là sont généralement utilisés à autre chose. Au Cameroun on en a créé un qui est doté de près de 1,5 millions d'euros chaque année, mais je suis éditeur depuis 20 ans et je peux vous dire que presque aucun éditeur n'a bénéficié de ces fonds-là en matière de production. D'une certaine manière, quand il y a un effort, il semble avoir pour conséquence de déstructurer le paysage. Par exemple, le ministère de la Culture s'était

fait éditeur. Il remettait des chèques à des auteurs qui portaient leur manuscrit chez des imprimeurs, et une fois le livre sorti, ils ne savaient pas quoi en faire. Ils revenaient voir les éditeurs mis de côté pour solliciter leur aide car il n'y avait pas de diffusion.

Les professionnels eux-mêmes entre eux, dans les différents maillons, ne font pas suffisamment d'efforts, et ils ne peuvent pas être accompagnés si eux-mêmes dans leurs propres maillons n'arrivent pas à se mettre dans une posture de partenariat et de dialogue.

Le cadre juridico-légal doit aussi être défini. Au Cameroun les Accords de Florence sont partiellement appliqués pour ce qui concerne les journaux, mais pas le livre ; le protocole de Nairobi n'est pas appliqué, et selon que vous êtes au ministère de la Culture ou au ministère de l'Éducation vous avez deux discours différents. Si vous allez au ministère de l'Éducation et demandez : « Mais pourquoi y a-t-il une mainmise des multinationales sur l'édition scolaire ? » On va vous dire : « Nous pratiquons le libéralisme économique ». Et si vous allez au ministère de la Culture et dites : « Pourquoi n'appliquez-vous pas le protocole de Nairobi, qui donne tant de possibilités à l'implantation de bibliothèques ? » La réponse est : « Nous protégeons nos industries locales. »

Enfin il faut bâtir les infrastructures. Il est difficile de se faire une idée de la sociologie du problème de la lecture si les infrastructures ne sont pas là. Si on dit : « Les Africains ne lisent pas » on doit se demander d'abord : « Qu'a-t-on fait pour qu'ils lisent ? » Quand on construit une bibliothèque dans une localité, ce n'est pas pour que dès le premier jour à l'inauguration tout le public de la localité s'y rende. On crée d'abord une bibliothèque, on y met les livres et ensuite on travaille avec le public. Et chaque jour on fait un décompte pour voir dans quel sens les choses évoluent. Et si ça ne marche pas, on cherche à savoir pourquoi.

Le rôle du secteur public doit être clarifié. Des fonctionnaires à qui on donne les moyens de soutenir l'édition les utilisent à faire de l'édition publique. On oublie même que ces moyens-là viennent parfois des

contribuables, qui sont les éditeurs privés en l'occurrence. Et les impôts financent alors la concurrence du secteur public face au secteur privé. Certaines catégories d'ouvrages peuvent nécessiter l'action publique, mais on ne voit pas pourquoi l'État publierait un titre qui est censé pouvoir se retrouver dans un commerce.

Il faut également poser des règles entre les multinationales et les éditeurs locaux, pour que ces derniers aient une part des marchés scolaires, et que les éditeurs des multinationales qui contrôlent l'essentiel des manuels scolaires s'intéressent également à la littérature. On ne peut pas laisser les éditeurs locaux batailler sur le petit segment de la littérature locale, qui peine à trouver des acheteurs, et d'un autre côté laisser les multinationales, qui par ailleurs ne s'intéressent pas à la littérature locale, contrôler l'essentiel du marché.

Les règles de la concurrence, de manière générale, doivent être précisées. Au Cameroun, un éditeur du Nord relève le défi, parce qu'il a beaucoup de moyens, de venir construire des écoles. Ces écoles ne sont pas implantées n'importe où. En général c'est dans le village du Président de la République, et ensuite dans le village de son épouse, et ensuite dans le village du Premier ministre, et ainsi de suite. Ces écoles sont baptisées du nom d'une collection développée par cette maison d'édition. Cela s'appelle « École des Champions ». Dites-moi quel type de concurrence peut être envisagé lorsqu'un éditeur local qui n'a pas les moyens d'offrir des bâtiments scolaires au gouvernement se retrouve en concurrence sur le marché scolaire avec un éditeur qui construit des écoles ?





# Le statut des professionnels du livre en Afrique

**Bernard DIONE**

EBAD, École des Bibliothécaires et Archivistes de Dakar, Sénégal

Les notions de profession et de professionnel sont assez compliquées d'après *La sociologie des professions* de C. Dubar et P. Tripier. Pour les anglophones et les francophones, le concept de profession est très différent. La notion de profession serait née avec l'université. Le diplôme universitaire fait la différence entre les guérisseurs et les médecins. Les professions libérales sont apparues de cette façon. Ensuite ces métiers se sont professionnalisés. Dans le concept anglo-saxon il y a une différence entre les métiers et les professions. Les métiers sont liés au travail manuel et les professions à l'intellectuel. La connaissance scientifique est mise en œuvre pour l'intérêt général, ce qui induit un certain comportement : par exemple aux États-Unis il n'y a pas de syndicats mais des associations pour ces professionnels.

Il y a le savoir technique et scientifique. Dans le domaine du livre, la formation est générale. Selon le concept anglo-saxon, elle est de préférence universitaire, idée partagée par tous les courants de la

profession. Il y a plusieurs concepts en sociologie des professions : la formation, l'acquisition du savoir scientifique et technique, la mise en œuvre et puis le statut que cela génère.

Il faudrait s'interroger sur le statut de professionnel du livre en Afrique. Par exemple quand j'étais à l'EBAD, étudier comment garder des livres ne paraissait pas très ambitieux. Les professions libérales ont assez de prestige pour mettre en œuvre leur savoir et en vivre. Combien d'éditeurs, de libraires ou de bibliothécaires ont ce prestige ? Les associations professionnelles jouent un rôle important. Or en Afrique combien d'associations professionnelles fonctionnent correctement ?

## **Le livre et la bibliothèque**

Harry Sem estime que le problème de la bibliothèque en Afrique vient du fait que le livre est un produit colonial. Pour Adolphe Amadi, le livre est venu avec l'école, les centres culturels et les bibliothèques et ils participent à la mission civilisatrice de l'Occident. Par conséquent il faut pouvoir changer cette image de la bibliothèque. Nous sommes par essence un continent multiculturel, mais comme le dit l'adage « il faut être un poisson "pantouflard" pour se rendre compte de l'humidité de la mer ». Le multiculturalisme et les théories multiculturelles viennent des pays d'immigration. Or c'est un élément à étudier si nous voulons développer l'offre des bibliothèques. Nous avons la langue française ; aujourd'hui l'attrait de la langue anglaise croît. Nous avons en plus beaucoup d'autres langues nationales. Comment alors développer une offre de lecture cohérente ?

L'idée de lecture utilitaire est née avec la bibliothèque en Afrique. D'après *L'Histoire des bibliothèques au Sénégal* de Marina Essma, les premières bibliothèques ont été créées d'abord pour les Européens. Ensuite, elles ont été ouvertes aux autochtones, qui préparaient les concours de l'administration française. Aujourd'hui quand on parle de bibliothèques scolaires, les gens parlent de « manuels scolaires ». Il est difficile de convaincre les gens de mettre d'autres livres que des manuels scolaires dans la bibliothèque de l'école, car pour eux la bibliothèque scolaire distribue uniquement des manuels scolaires.



## Les enjeux de la professionnalisation et les besoins de formation pour les filières de l'écrit

La cohérence et le développement des chaînes du livre des pays ACP exigent une prise en main par des professionnels formés et qualifiés. La professionnalisation implique l'augmentation des capacités des acteurs et facilite leur mise en réseau au sein de métiers, de filières. C'est en cela qu'elle est fondamentale pour le développement de filières du livre structurées, interlocutrices valables pour l'État et les organisations internationales. Comment penser cette nécessité de professionnalisation à l'heure de la mondialisation, des pratiques éditoriales transnationales et des bibliothèques numériques ?







# État des lieux des formations existantes et des besoins : quelles priorités, quels enjeux ?

**Viviana QUINONES**

CNLJ/BNF La Joie par les livres, Secteur international

Les propos de Christophe Cassiau-Haurie sur « l'échec des politiques du livre » sont à nuancer. Il y a eu une évolution visible, importante et marquée de la chaîne du livre dans les pays de la zone ACP. Le numéro du journal *Takam Tikou* a 20 ans, ayant pour titre *Rencontres avec des acteurs du livre et de la lecture, bilan et perspectives*, (<http://lajoie-parleslivres.bnf.fr>), traite de cette évolution. Il présente des articles sur les actions de coopération entreprises, ainsi que des entretiens avec des acteurs de la chaîne du livre de jeunesse.

La Joie par les livres a accompagné ce mouvement, avec l'aide des ministères français de la Culture et de la Communication ainsi que des Affaires étrangères, en coopérant depuis 20 ans avec les professionnels de la chaîne du livre de jeunesse.

Le numéro 13 de *Takam Tikou* présente un dossier « Formation aux métiers du livre » ; il contient des articles et résultats d'enquêtes, par acteurs et par pays, un carnet d'adresses et une sélection d'ouvrages pour se former.

Les premiers acteurs de la chaîne du livre de jeunesse sont les auteurs et les illustrateurs. Il y a eu de nombreux stages de formation, réalisés dans la plupart des pays, souvent avec l'aide de la coopération française, les compétences ont été développées, mais le besoin est encore important.

## **Les auteurs et illustrateurs**

### **Les institutions organisatrices pour les formations à l'écriture et à l'illustration :**

- Institut supérieur des arts et métiers, Sfax, Tunisie,
- la Maison du livre, Liban (ateliers d'écriture),
- la Faculté des lettres, langues, arts et sciences humaines, Bamako, Mali.

Les associations de professionnels sont très utiles pour la formation de ces acteurs dans la mesure où elles peuvent animer des stages en faisant venir des professionnels de l'étranger. Les éditeurs prennent parfois en charge ces actions de formation. La BLD (Bibliothèque Lecture Développement) au Sénégal a fait venir des formateurs à l'écriture et à l'illustration de livres de jeunesse pour ses propres productions. L'action des centres culturels français est toujours très importante. L'IBBY (Union internationale du livre de jeunesse) et la Société internationale d'auteurs et illustrateurs de livres pour enfants au Liban sont des organismes organisateurs. Réaliser une formation d'auteurs et d'illustrateurs en lien avec une formation d'éditeurs est une bonne pratique : cela a été fait en Guinée. Des ouvrages, dont le *Guide pratique de l'illustrateur*, sont adaptés au contexte africain.

## L'édition

Il existe beaucoup de formations pour les éditeurs, mais le besoin subsiste. Elles portent sur la conception de collections, le travail éditorial, le suivi de fabrication, la réalisation de maquettes, ainsi que la diffusion, le marketing et la distribution. En Afrique, l'éditeur se charge aussi de la distribution des ouvrages. Dans le monde arabe, où les éditeurs bénéficient d'un réseau de distributeurs, le suivi éditorial n'est pas toujours suffisant.

En Afrique il existe des dispositifs de formation, par exemple le CAFED (Centre Africain de Formation à l'Édition et à la Diffusion), en Tunisie, qui organise des stages pratiques (non diplômants) sous forme de sessions d'une quinzaine de jours. Un cursus universitaire existe au Mali. L'université de Casablanca propose une licence des métiers du livre. L'université Saint-Joseph de Beyrouth propose un master professionnel des métiers du livre, c'est le seul dans le monde arabe. Des associations, par exemple l'APNET (réseau panafricain des éditeurs), proposent des formations aux éditeurs. Des séminaires, des rencontres, des salons du livre, souvent en lien avec la coopération française, peuvent servir de support à la formation. L'Alliance des éditeurs indépendants et, en France, l'ASFORED, figurent parmi les organisateurs de ces manifestations.

La formation peut prendre la forme d'assistance sur place, soit pour toute la chaîne, soit sur un thème précis. Par exemple Ruisseaux d'Afrique, au Bénin, a fait venir un expert pour la création d'une collection. Une bibliothèque peut être à l'origine d'une publication, elle se fera alors accompagner dans sa démarche d'édition.

Des ouvrages pour se former existent dans l'offre du Cercle de la Librairie, en France, avec une collection spéciale pour l'Afrique et portant sur tous les aspects du métier d'éditeur, éditée en Afrique par plusieurs coéditeurs. L'IBBY collabore aussi au niveau international à la formation des éditeurs.

## La librairie

Le passage du livre de l'éditeur au libraire est source de difficultés. Le lien entre les maillons de la chaîne du livre se fait très difficilement. Les raisons sont diverses : le livre n'est pas un produit de première nécessité, le marketing et la distribution posent un problème, les libraires sont ignorés pour les achats en bibliothèque. Il y a de grandes avancées, des exemples sont donnés dans le dossier de *Takam Tikou* (« *Le libraire, agent culturel* » : *entretien avec une libraire de Bamako, Librairie Edilac*).

Les besoins de formation des libraires pour la littérature de jeunesse sont importants. Ce lectorat est réel et a du potentiel. Deux questions se posent à eux : comment créer un fonds équilibré de livres de jeunesse ? Quels outils de recherche bibliographique utiliser pour choisir les livres alors que les professionnels n'ont pas toujours accès à ELECTRE ? *Le Guide pratique du libraire* est très utile pour se former. Des actions comme la Caravane du livre, soutenues par le ministère de la Culture français, sont d'un grand intérêt pour les libraires et la vente de livres.

## La bibliothèque

Les bibliothécaires diplômés sont rares dans le secteur de la lecture publique, les professionnels sont souvent sans formation. Sur le terrain, la formation est assurée par des stages ponctuels, conçus au cas par cas selon l'expérience et le niveau de formation des stagiaires. Les besoins concernent tous les aspects du métier (catalogage, classement, rangement, désherbage etc.). Ils portent aussi sur la compétence de lecteur critique. C'est le premier besoin pour la mission fondamentale de bibliothécaire, qui est de transmettre le goût de la lecture. La formation porte aussi sur l'animation, action essentielle à la vie de la bibliothèque. Le bibliothécaire pourra ainsi se transformer de « prêteur de livres » en « passeur de livres ».



# La coopération internationale en soutien à la formation des acteurs du livre :

l'exemple du métier de libraire

**Agnès DEBIAGE**

Libraire, Association Internationale des Libraires Francophones

L'association de loi 1901 AILF a été créée en mars 2002 par des libraires francophones. Son objectif est de fédérer les libraires francophones du monde en un réseau professionnel et solidaire, d'aider à leur professionnalisation, de contribuer à la promotion du livre et de la lecture, de favoriser le recensement et la circulation du livre francophone et d'engager un dialogue constructif avec l'interprofession sur les enjeux, les difficultés et l'importance du réseau des libraires francophones à l'étranger.

La formation des libraires est aujourd'hui un des principaux chantiers de l'AILF pour des raisons bien précises. Les libraires du

Sud n'ont quasiment jamais eu accès à des formations techniques ou universitaires sur le livre, ils souffrent d'un déficit d'information en raison de l'éloignement. C'est un constat qui est revenu très souvent dans nos discussions avec eux : ils évoquent eux-mêmes ce besoin de formation, conscients de la nécessité de se professionnaliser. La plupart des libraires se sont formés sur le tas, certains ont parfois hérité d'une librairie familiale. Ils se sont donc retrouvés dans le milieu de la librairie un peu par hasard, sans connaissance préalable des techniques, en aimant le livre. Les libraires doivent bien comprendre la chaîne du livre et leur rôle pour pouvoir mieux travailler avec leurs partenaires en amont : les distributeurs, les fournisseurs, les éditeurs, et sur place avec les distributeurs locaux et les bibliothèques. Il est donc très important de ne pas se recroqueviller sur sa librairie mais de s'inscrire dans un schéma global de la chaîne du livre, notamment pour dépasser certaines incompréhensions qu'il peut y avoir par rapport aux éditeurs du Nord. L'idée est d'engager un meilleur dialogue avec les fournisseurs, les bibliothèques, les partenaires, les centres culturels locaux sur place. Dès la création de l'AILF, la demande de formation a émané des adhérents eux-mêmes et ce besoin a largement été souligné par les éditeurs qui souhaitaient une professionnalisation du réseau des libraires. Dès le début nous avons donc pris contact avec la plupart des éditeurs en discutant de toutes les zones du monde. Dans de nombreux endroits, les éditeurs nous disaient : « Il faut aider les libraires à se professionnaliser pour qu'ensuite ils puissent à leur tour mieux jouer leur rôle d'agent culturel local et parvenir à commercialiser le livre de façon plus efficace. »

Le BIEF (Bureau International de l'Édition Française, anciennement France édition), et l'OIF (l'Organisation Internationale de la Francophonie) menaient déjà des actions de formation à destination des libraires. Nous nous inscrivions dans la suite d'un certain nombre d'entre elles. Par exemple, les formateurs de l'AILF sont tous des libraires. Les objectifs étaient de donner une meilleure visibilité à un assortiment de qualité, d'aménager et animer les librairies, et qu'elles soient dirigées par de véritables agents culturels. Nos interventions

sont soigneusement préparées. Être formateur ou libraire ne suffit pas, il faut connaître en priorité les réalités des pays concernés.

La première démarche de l'AILF a été d'aller rencontrer les libraires dans leurs librairies avant d'engager un processus de formation. Étudier leur environnement, se rendre compte de leur réalité, des aménagements, des assortiments, des vitrines, etc., tout ceci offre une meilleure vision des problèmes éventuels et des actions à mettre en place. Il est essentiel de comprendre les réglementations douanières des pays, car elles peuvent être un frein considérable dans l'accomplissement des tâches. Essayer de mieux cerner l'identité des libraires sur un même marché n'est pas toujours évident, il faut que chacun puisse se positionner selon sa spécialité.

Rencontrer les autorités locales et les centres culturels français permet également d'avoir un autre regard, de mieux comprendre ce qui pourrait être développé ou bien pour quelles raisons certains développements ne fonctionnent ou n'aboutissent pas. Ces rencontres avec les libraires nous permettent aussi de sonder leurs besoins car nous ne décidons pas nous-mêmes d'aller donner une formation sur un thème précis. Au contraire, on repart de la réalité d'un pays, de celle des libraires et de leurs besoins. Une formation n'a d'intérêt que si elle répond à une nécessité clairement énoncée ou implicite, puisqu'il faut aussi comprendre entre les mots.

## **La mise en place des formations**

La première étape a été de décider quel public former en priorité : les employés ou les dirigeants ? Il a fallu ensuite recenser les besoins en formation par pays et par zones. Pour des questions de budget, nous regroupons plusieurs pays d'une même zone. Il faut ensuite trouver des thématiques communes fédérant plusieurs libraires d'une même sous-région, les convaincre de l'importance de ces formations pour eux et ensuite pour leurs employés.

L'objection des libraires était : « Si je forme mes employés, demain ils vont partir chez mon concurrent. » L'objectif justement est de leur démontrer qu'ils ont besoin de formation pour eux et pour leurs employés afin d'aller de l'avant.

Il a fallu ensuite définir des priorités pour la formation, des thèmes et mettre en place des calendriers selon la disponibilité des libraires et l'affectation des budgets reçus de bailleurs de fonds.

## **Les formateurs**

Un bon libraire n'est pas forcément un bon formateur mais tous nos formateurs sont des libraires. Plusieurs libraires de l'AILF ont décidé de suivre des formations de formateurs pour apprendre à construire un programme, l'animer et s'assurer de son efficacité. Il faut garder le contact avec les libraires formés, continuer à distance ces relations et réfléchir aux prochains modules de formation. Les formateurs interviennent en priorité dans des zones qu'ils connaissent bien, notion importante au sein de notre structure. Ils se retrouvent tous les 2 ans à l'INFL (Institut National de la Formation des Libraires) pour une formation destinée à améliorer leurs compétences. Nous avons entrepris un travail conséquent dans un certain nombre de zones, de pays, à Madagascar pour ma part. Pour ce pays, le processus s'est fait en plusieurs étapes : une prise de contact, puis le développement de différents thèmes de la formation et enfin un séminaire en décembre 2008. Nous avons formé en priorité des dirigeants et propriétaires de librairies. Il a été décidé que suite à la formation en gestion du personnel, il fallait former les employés. Cet exemple montre bien que notre démarche s'inscrit dans la durée.

Les buts des formations pour les dirigeants étaient : donner envie d'aménager le magasin, renforcer leur connaissance, développer leurs assortiments, définir leur identité, les sensibiliser à une bonne gestion des stocks avec des plannings de commandes et de retours, améliorer leur maîtrise des outils bibliographiques et leur faire prendre conscience de leur rôle d'agent culturel et inciter à former leurs employés.



De 2003 à 2010, 20 formations et 7 séminaires ont été organisés au Proche et Moyen-Orient, dans la zone de l’Océan indien, au Maghreb, en Afrique de l’Ouest et Centrale. Tous ces programmes ont été réalisés en collaboration avec le BIEF, partenaire précieux, qui connaît bien le terrain, qui avait fait de la formation et qui gère toute la logistique de nos formations. À Madagascar, les libraires ont assidûment suivi toutes les formations et les ont appliquées en partie. Néanmoins, les mêmes questions sont revenues : « Comment modifier mon aménagement avec les contraintes de mon local ? », « Les modifications effectuées dans la librairie sont-elles positives ? Comment faire évoluer mon assortiment ? », « Comment résoudre mes problèmes avec certains fournisseurs ? », « J’aimerais avoir plus de relations avec les services culturels mais ils ne viennent jamais à la librairie. » Ces paroles de libraires témoignent des limites des modules de formations.

### **Les missions *in situ***

Pour aller plus loin, l’AILF a décidé de mettre en place des missions *in situ* dans les librairies : le formateur va voir le libraire dans son magasin, il se concentre sur ses besoins et ses spécificités. Pendant un ou deux jours, une séance de travail, de conseil et de formation a lieu. Il lui apporte une formation spécialisée, qui reprend aussi les principes précédemment développés en groupe. Tous ces libraires sont demandeurs de formations spécialisées. Les résultats obtenus par de telles missions sont très concrets, ils répondent plus à leurs besoins qu’en formation. Néanmoins, la phase de travail en groupe est nécessaire avant d’entreprendre ces missions, il faut s’assurer que tous les savoir-faire de base du métier de libraire sont bien validés. Ces actions ont été menées dans les librairies, notamment à la librairie GM Fakra à Tamatave (Madagascar), et à La boîte à lire de Chypre.

Si les dirigeants en librairie s’estiment bien formés, une session relative à la délégation des tâches en librairie peut servir de transition vers une formation d’employés. Il fallait faire ce lien entre les deux avant de former les employés. Les résultats apportés par les accompagnements

individualisés nous encouragent à persévérer dans cette voie car ils représentent une suite logique et efficace aux actions de formations collectives. Ils permettent de se focaliser sur les points faibles spécifiques à chaque libraire et apporter des solutions concrètes à appliquer immédiatement. C'est pourquoi nous proposons beaucoup de « pratiques ». Les séminaires de réflexion sont aussi un temps fort d'échanges, de travail de projection dans l'avenir et de concertation sur l'évolution du marché.

L'AILF, avec ses actions de formation, demeure au cœur de sa mission et des objectifs fixés lors de sa création et entend bien continuer dans cette voie. L'AILF est aujourd'hui reconnue comme l'acteur principal pour les formations des librairies à l'étranger. Ces formateurs continuent à s'investir, à se former pour rendre ces formations plus vivantes, plus efficaces et plus concrètes. Mais l'AILF ne peut les mener que grâce aux budgets alloués par l'OIF, le BIEF, le ministère des Affaires étrangères et les postes français à l'étranger. Nous sommes toujours désireux de proposer plus de formations comme on nous le demande sur le terrain mais malheureusement nous sommes tenus par des budgets. Pourtant, à l'heure où l'édition se prépare à de grands changements, les libraires à l'étranger ont plus que jamais besoin de se former pour pouvoir suivre les mutations de leur profession.



# La dématérialisation de la formation :

les NTIC au service  
de la professionnalisation des acteurs

## **Ibrahima LO**

Directeur de l'École des Bibliothécaires et Archivistes de Dakar,  
Sénégal

L'EBAD est une institution qui a été créée en 1967 à l'initiative de Léopold Sédar Senghor et Amani Djouri. L'idée est partie du besoin ressenti par des opérateurs africains de créer des institutions qui prennent le relais des bibliothèques et centres de documentation une fois l'administration française partie. Notre attachement à la francophonie est toujours là ; comme disait Senghor : « On rêve à ce banquet universel où l'on se retrouverait pour recevoir mais aussi pour donner. »

Au départ, l'EBAD était un centre régional de formation aux métiers des bibliothèques, accompagné par la coopération française et par l'UNESCO. Elle est devenue, à la veille des années 1970, l'École de Bibliothécaires,

Archivistes et Documentalistes avec trois sections : Bibliothèque, Archivistique et Documentation. Il y a eu deux cycles depuis le début des années 2000 et des modules d'enseignement à distance depuis 2001-2002. En février 2010, nous avons effectué 10 ans de formation en ligne. Nous sommes heureux d'avoir retrouvé dans notre base de données deux personnes qui ont suivi cette formation et qui sont aujourd'hui docteurs en Science de l'Information Documentaire.

Notre offre de formation en ligne commence à prendre une petite ride et nous travaillons à consolider les acquis et à réactualiser nos bases. Au départ, nous avons en vue la réalité de notre environnement et les contraintes locales. C'est à partir de celles-ci que nous avons travaillé et visiblement les choses commencent à changer aujourd'hui. Depuis 2001, 500 professionnels de tous les espaces linguistiques du continent africain et même au-delà (France, Haïti, Canada, Maroc, Syrie, Moldavie) ont été formés.

Chez nous, on apprend tout au long de la vie : par exemple nous avons connu il y a 2 ans une situation originale, avec un étudiant de 22 ans, en troisième année de licence, venu suivre les mêmes programmes que son père de 56 ans.

Le cursus suit le modèle de Bologne, le système LMD (Licence Master Doctorat), qui implique des allers-retours, des mises à jour et des difficultés d'adaptation. Nous essayons de suivre ce modèle autant que possible tout en nous efforçant de garder notre âme. En effet, nous avons compris que cette réforme s'adresse un peu à tout le monde mais les objectifs sectoriels ne sont pas forcément les mêmes partout.

Nous avons pu faire un certain nombre d'avancées significatives grâce à un important appui de la coopération. Nous avons accueilli les programmes, FORCIIR et eDOCDEV, soit 800 millions de francs CFA, entre 2002 et 2005, que nous avons partagés avec un certain nombre d'établissements du même secteur (notamment l'ESSTIC de Yaoundé 2, l'ESI de Rabat, le CIDST et l'ISCAM de Madagascar). Ces écoles ont réussi à

monter en puissance, peut-être pas à la même échelle que nous, mais avec des résultats malgré tout.

L'idée était alors d'utiliser les technologies de l'information pour travailler autrement, pour innover, pour penser notre stratégie de formation. Depuis lors, il y a une forte tension que nous essayons de maintenir : c'était une chose de lancer le lièvre, c'en est une autre de savoir courir après. Ceci nous amène progressivement à revoir ce que nous pouvons faire en regardant autour de nous. Avant le Master en édition, nous avons également réfléchi à un projet de Master en iconographie africaine, car il existe trop peu de choses qui tiennent compte de nos besoins pour les cibles principalement installées au Sud.

## **Un master en édition**

Le livre est un allié de tous les combats. C'est un outil qui permet de bâtir des citoyens du monde, qui puissent se sentir bien partout et travailler au développement de la démocratie dans leur pays ou ailleurs.

Nous essayons de tenir compte d'un certain nombre d'éléments de notre histoire récente.

On dit souvent que l'Afrique est une civilisation de l'oralité, mais on peut remettre en cause cette image. Lorsqu'on convoque un certain nombre de réalités, ce n'est pas tout à fait aussi simple. Tombouctou, Djenné, Gao, ont été aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles des lieux d'intense activité intellectuelle source d'écrits. Ahmed Baba, en 1586-1587, disait que sa bibliothèque était l'une des plus pauvres de Tombouctou, mais elle comptait quand même 3 000 volumes.

L'enjeu pour nous est de reconquérir cette tradition lettrée, mais en mettant l'accent sur le professionnalisme. C'est peut-être par-là que nous retombons sur nos pieds, si jamais nous marchions sur la tête. Cela suppose un certain nombre d'urgences : maîtriser un savoir-faire à prétention scientifique, acquérir des valeurs professionnelles qui,

sur le plan mondial, peuvent se partager. Il s'agit donc de former à des métiers qui débouchent sur des savoir-faire et sur des diplômes qui permettent aux récipiendaires de se valoriser socialement.

Là, rentre en compte l'interpénétration qu'il peut y avoir entre les différentes composantes de l'édition en général. Un certain nombre de compétences doivent être acquises à la fin de ces formations.

## **La stratégie adoptée**

Elle suit ce que nous avons l'habitude de faire : une recherche d'informations en essayant de compiler autant que possible les données disponibles, de choisir un certain nombre d'opérateurs et de leur donner les compléments de formation pour être à l'aise dans la conception des enseignements mais aussi dans le formatage pour la mise en ligne et la phase de réalisation concrète.

Nous avons quatre axes de contenus pour le master. D'abord les connaissances générales qu'il faut acquérir autour des métiers et des technologies, ensuite le contexte culturel et le lectorat, la communication, mais aussi les aspects juridiques. Il faut connaître son environnement pour élaborer tout ceci, il y a toujours un dispositif juridique et réglementaire qui accompagne l'ensemble de ces métiers dans leur développement.

## **Les ressources disponibles**

Nous avons identifié deux types de ressources : les ressources humaines et les ressources financières.

- Les ressources humaines : c'est nous-mêmes mais pas seulement. C'est tout ce qui, aussi bien dans la profession qu'ailleurs, peut nous apporter de la valeur ajoutée. C'est aussi le partenariat ; si nous avons réussi à faire de bonnes choses c'est aussi grâce à l'appui des partenaires du développement.

- Les ressources financières : nous en avons quelques-unes. L'université met à notre disposition des subventions de partenariats continus, avec par exemple la Finlande, l'AUF, la coopération belge, qui sont autant d'institutions et de pays qui nous font confiance et nous appuient.
- Pour les ressources matérielles, nous disposons de la plateforme Antoine, que nous avons créée au début de notre expérience d'enseignement en ligne et qui commence à vieillir. Le partenariat, ce sont les associations professionnelles au sens le plus large possible, les institutions qui travaillent dans le domaine de la recherche et des autres formations.

## **Le cadre juridique nécessaire au développement des initiatives**

L'adoption de lois-types sur le livre est nécessaire au développement du secteur. C'est en travaillant sur le projet de loi sur le livre au Sénégal que je me suis rendu compte que la revendication initiale de l'Association des bibliothécaires, par rapport aux Accords de Florence, était caduque. La première objection que nous faisaient les autorités était : « Au Sénégal, le livre ne paye déjà aucune taxe d'entrée. » Pour eux, c'était déjà faire beaucoup pour le livre. Or c'est là que nous nous sommes rendu compte qu'en réalité cette disposition ne faisait que favoriser l'importation à outrance du livre étranger, mais ne permettait nullement le développement de l'édition endogène. C'était donc la première véritable question qui a alerté notre attention.

Le processus d'adoption de la loi même exige l'échange d'informations, le partage entre les différents acteurs. C'est-à-dire qu'avant qu'une loi sur le livre puisse aboutir dans un pays, il faut que tous les acteurs du livre (auteurs, éditeurs, libraires, distributeurs, mais aussi bibliothécaires et pouvoirs publics) puissent s'accorder sur les dispositions. Ainsi, il a fallu interroger le ministère de l'Économie et des Finances, le ministère de l'industrie, le ministère de la Culture, de l'Éducation...

Tous les ministères impliqués dans la chaîne du livre ont dû participer à l'élaboration du texte. En définitive, la loi devient juste la formalisation de dispositions législatives et réglementaires consensuelles entre les acteurs de la chaîne du livre et les pouvoirs publics. C'est là l'intérêt : avant son adoption, tout le monde s'accorde sur les dispositions à prendre pour développer vraiment la chaîne du livre.





## Construire les réseaux: quels acteurs, quels moyens, quelles pratiques ?

Si la professionnalisation induit la création de filières, reste à savoir quelle structure et quelle orientation donner à ces réseaux. Associations de professionnels et syndicats sont au cœur du dialogue entre les corps de métiers et les pouvoirs publics. Pourtant, la segmentation des métiers de l'écrit permet-elle un développement cohérent des chaînes du livre ? Dans quelle mesure peut-on penser la création de réseaux transdisciplinaires dans le contexte des pays ACP ?





# Réseaux internationaux :

## quels enjeux et quels marchés pour les filières du livre au Sud ?

**Thierry QUINQUETON,**

Directeur des bibliothèques du Pays Châtelleraudais,  
Président de l'Alliance internationale des éditeurs indépendants

### **Les accords internationaux**

Les Accords de Florence, conclus sous l'égide de l'Unesco, prévoient pour les pays signataires l'absence de taxe à l'importation de livres. Régulièrement, les grands groupes de l'édition française et des pays développés, se lancent dans un combat vertueux pour appliquer ces accords. C'est une excellente idée mais pas totalement désintéressée : ils peuvent exporter en masse et sans taxe, tout ce qu'ils produisent dans les pays développés. Après les Accords de Florence, le protocole de Nairobi a étendu cette absence de taxe à tout ce qui est nécessaire pour produire localement des livres.

Aujourd'hui ces accords ne sont plus vraiment adaptés, compte tenu du développement de l'économie numérique. Il faudrait ouvrir une

négociation sur les différents maillons de la chaîne du livre, sur les accords de Florence et le protocole de Nairobi. La convention pour la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles de l'Unesco a été signée par tous nos pays à l'exception des États-Unis et Israël. Une des clauses énonce que « les États sont fondés à intervenir dans l'économie de la culture ». Le libre exercice du marché n'est pas la seule règle dans le domaine de la culture. Qui aura compétence à trancher les différends commerciaux ? L'Organisation mondiale du commerce ? Est-ce que Bruxelles sera du côté de l'Europe, avec une application stricte du libre marché ? Ou est-ce que ce sera l'Unesco ? Dans la mesure où il s'agit de commerce de produits culturels, on peut en discuter au-delà d'une simple logique de marché.

Ces grands accords internationaux devraient fixer une fois pour toutes ces taxes sur les livres importés. Il arrive que des livres soient imprimés à l'étranger et qu'il faille payer des taxes à leur import. Ces dossiers sont complexes. Ces éléments comptent beaucoup pour l'économie du livre et il ne faut pas laisser les grands groupes faire du lobbying tout seuls. Quand Hachette, Editis ou Planeta, s'intéressent à un pays africain, c'est pour exporter. Ne les laissons pas exercer une pression sur les gouvernements et les organisations internationales pour obtenir des gouvernements des pays du Sud qu'ils appliquent les Accords de Florence. En revanche, demandons à nos gouvernements qu'il y ait une discussion associant libraires, bibliothécaires et éditeurs pour adapter ces différents textes réglementaires sur la circulation internationale des livres dans une optique qui soit conforme à la déclaration sur la diversité culturelle.

## **Les coéditions**

Il y a deux concepts à ne pas confondre : la coédition et la coproduction. Dans une coédition, il y a rachat des droits sur un titre préexistant, en vue de le produire à nouveau. Un ou plusieurs éditeurs se mettent ensemble et achètent des droits sur un titre pour le rendre disponible dans d'autres marchés. À l'inverse, dans le cas d'une coproduction,

vous rentrez dans un projet, le concevez, vous participez ensemble au montage financier.

Pour coéditer de façon solidaire, il faut tenir compte du fait que l'acte d'édition est toujours lié à un territoire, une culture et une communauté. Ce n'est pas depuis le boulevard Saint-Germain de Paris qu'on peut éditer à Alger. Une anecdote sur ce point montre les difficultés rencontrées parfois, lors de montages de ces coéditions solidaires. Boualem Sansal est un auteur qui compte énormément à Alger. Pourtant, le journaliste qui doit chroniquer son livre n'a pas les moyens de l'acheter : il est édité par Gallimard et le livre coûte trop cher quand il arrive à Alger, à cause du transport. Nous avons discuté avec nos amis de Gallimard pour rentrer dans une logique de coédition solidaire. Le responsable des ventes à l'international a refusé par peur de baisser son chiffre d'affaires. Gallimard est revenu sur cette perspective et a donc sorti le livre tout seul. Les écrits de cet auteur ne sont pas toujours sympathiques pour le gouvernement algérien. Lorsque la palette des 1500 exemplaires est arrivée, elle a dû rester au port d'Alger. *Livres Hebdo* a publié une déclaration des éditions Gallimard dénonçant la censure en Algérie, ce qui ne fait aucun doute. Cependant, un éditeur algérien aurait fait les démarches nécessaires pour sortir le livre. Quand on est éditeur dans un pays où il y a problème de censure, on sait régler la question. Par contre, depuis le boulevard Saint-Germain, quand la palette est bloquée dans le port d'Alger, il n'y a pas grand-chose à faire. On voit les contradictions entre l'édition et la coédition.

Comment arriver à associer des éditeurs sur des coéditions ? Il n'existe pas de recette miracle, bien entendu. Mais il y a quand même une indication, c'est-à-dire qu'on n'édite pas par accroc. Pour être coéditeur et pour que la coédition fonctionne, il faut que chaque éditeur impliqué soit associé dès le début, qu'il ait contribué à la prise de décision et qu'il ait pris lui-même son risque financier. Le principe dans nos coéditions, en général, est de dire que les coûts de fabrication du livre, le paiement des droits, etc., tout ce que cela coûte de faire un livre revient moins cher à partir du moment où l'on coédite. Tout simplement

parce que l'éditeur guinéen aurait imprimé peut être 200 exemplaires pour chez lui, alors qu'avec une coédition on va en faire 5 000 exemplaires, voire plus. Du coup, le coût à l'unité est plus faible, ce qui permet de limiter les frais.

Nous, Alliance internationale des éditeurs indépendants, intervenons pour soutenir des démarches de recherches de fonds. Nous n'intervenons pas sur ces coûts là parce que si un éditeur ne prend plus de risque sur un livre, quelque part ce n'est plus un éditeur. Les maisons membres de l'Alliance sont indépendantes, mais sont malgré tout des maisons commerciales. Nous cherchons donc des soutiens, non pas pour ces coûts-là bien sûr, mais pour tous les coûts supplémentaires liés à la coédition. Par exemple, nous sommes intervenus sur les achats de droits. Il semble qu'il y ait en plus des perspectives du côté de l'Institut français pour prendre en charge ces achats de droits. C'est très bien. L'OIF a déjà soutenu ce genre de choses aussi. Quand on doit acheter des droits à un éditeur français, il est bon de pouvoir être aidé.

Nous intervenons aussi pour soutenir, par exemple, les transports. Pourquoi ? Parce que les 5 000 exemplaires du livre vont tous être fabriqués au même endroit. Pour certaines coéditions, il y a deux lieux de fabrication, mais pour nous c'est plutôt un lieu unique, dans l'espace anglophone. Le transport est donc un poste important, qu'on essaye de soutenir. Cela ne veut pas dire qu'on prend tout en charge, mais on essaye de trouver les fonds pour prendre en charge 50 à 75 % des coûts de transports.

## **Les réseaux**

Afrilivres est un regroupement d'éditeurs francophones africains de distribution. C'est une association qui a connu un petit moment de léthargie, mais qui est en train d'être relancée. Il y a une semaine, un nouveau bureau a été mis sur pied, dont la présidente est la malgache Marie-Michèle Razafintsalama, le secrétariat général est au Cameroun et le trésorier est un éditeur africain basé en France.

Ce nouveau bureau est en train de mettre sur pied un nouveau programme pour dynamiser cette association. Le site internet aussi a été relancé : <http://www.afrilivres.net>. Leur travail n'est pas facile parce que la circulation des livres entre les pays africains est souvent extrêmement délicate. Une fois sur deux c'est plus facile de passer par Paris, ce qui est idiot et coûteux.

## **Le cas particulier des manuels scolaires**

C'est vraiment, à mon avis, un sujet complètement déterminant pour le livre au Sud. Aucun éditeur français, aucun éditeur au Nord ne s'est développé uniquement sur de la création. Moi, j'ai été éditeur pendant 10 ans, dans une maison qui s'appelle Desclée de Brouwer où j'étais éditeur littéraire. On n'aurait pas eu la Bible, on ne s'en serait jamais sorti ! On éditait des tas de choses passionnantes, parce qu'on avait la Bible, qui était notre fonds de commerce, qui tournait tout seul. Ailleurs, ce sera les livres de jardinage, ailleurs les manuels scolaires. On a besoin, en édition, d'avoir un fonds qui tourne bien, qui ait une prise de risque plus limitée, pour pouvoir se lancer dans autre chose.

Or, on assiste à la captation du marché des manuels scolaires par quelques grandes sociétés internationales, parmi lesquelles les deux grands groupes français Editis et Hachette se taillent la part du lion, avec des pratiques contestables. Si ces marchés-là arrivaient aux éditeurs africains, cela permettrait vraiment de faire décoller toute l'édition africaine et pas seulement l'édition de manuels.

Actuellement, grosso modo, on dit trop souvent aux éditeurs africains, « Soyez les éditions de Minuit ». Mais il n'y a qu'une seule maison éditions de Minuit. À côté de cela, Gallimard, s'il n'avait pas Harry Potter, ne serait pas Gallimard, il aurait déposé le bilan. On ne peut pas demander aux éditeurs du Sud d'être des héros, qui travailleraient d'une façon telle que personne dans l'édition en France ne l'accepterait.

Donc la question des manuels scolaires est centrale et on ne s'en sortira que par des initiatives de formation mais surtout d'accompagnement.

Stéphane Marill de ScoLibris Livre solidaire a fait un travail remarquable d'accompagnement des éditeurs pour les aider à monter un dossier de réponse aux appels d'offres : quand on ne l'a jamais fait auparavant cela ne s'improvise pas complètement. Mais il y a aussi très clairement besoin d'opérations de lobbying, pas au sens clandestin mais de façon tout à fait ouverte, pour intervenir sur les cahiers des charges. Il faut qu'on puisse discuter avec les gens. Il faut que l'AFD mais aussi le PNUD et toutes les grandes agences essayent d'accompagner les États, en leur disant : « Quand vous montez un appel d'offres sur du manuel scolaire, il y a des clauses à prévoir dans le cahier des charges pour permettre de favoriser votre édition locale. Il ne faut pas que ce soit des passe-droits, il faut que ce soit des clauses inscrites dans les cahiers des charges. » Et pour moi, il y a vraiment là une négociation à avoir.





# Le dialogue nécessaire entre les bibliothèques et les pouvoirs publics

**Pascal SANZ**

Association Internationale Francophone des Bibliothécaires et Documentalistes (AIFBD) et Comité français IFLA

Pourquoi défendre et promouvoir les bibliothèques auprès des pouvoirs publics ? Lorsqu'on s'adresse à des élus, des gouvernants, des financeurs, la question se pose véritablement. Il faut justifier en permanence l'utilité et la nécessité des bibliothèques et des outils que sont par exemple les associations professionnelles.

Le rôle des bibliothèques est important : elles sont des interfaces avec les ressources d'information. Le manifeste de l'IFLA sur Internet porte sur cette idée : « Les bibliothèques et les services d'information sont, à l'échelon mondial, les interfaces vivantes entre les gens, les ressources d'information et le flux d'idées et de créativité qu'ils recherchent. Les bibliothèques et les services d'information rendent accessibles les différentes formes d'expression humaine dans toute leur richesse et la culture dans sa diversité par tous les modes de transmission. »

Il est nécessaire de défendre et promouvoir les bibliothèques auprès des pouvoirs publics : elles sont des moteurs de l'accès à la connaissance, selon les termes même du thème présidentiel d'Hélène Tise, « library driving access knowledge ». Les bibliothèques sont des outils de formation et de création du savoir, et, en même temps, des passerelles vers la connaissance en tant qu'outils d'accès à l'information. Les bibliothèques ont un rôle éminent à jouer en matière de gouvernance, de transparence, de liberté d'information et d'accès à l'information du citoyen. Il faut les encourager à l'exercer. Un extrait d'un autre manifeste de l'IFLA dit : « Les bibliothèques sont dans leur essence même des institutions transparentes, destinées à rendre accessible à tous, une information scientifique et technique, impartiale et éducative, la plus précise, non biaisée et socialement pertinente. Les supports d'information et l'accès fourni par les bibliothèques et les services d'information contribuent à la bonne gouvernance en élargissant la connaissance des citoyens et en enrichissant leurs discussions et leurs débats. »

Les associations professionnelles constituent des acteurs éminents de cette défense des bibliothèques. Pour que les associations soient efficaces, il faut qu'elles servent et rendent un certain nombre de services à leurs membres et à leurs interlocuteurs.

### **L'IFLA recommande comme actions et services :**

- Des services de placements aux professionnels de l'information, les bibliothécaires en premier lieu ;
- Le suivi de salaire et des conditions de l'emploi quand il n'y a pas de structure de formation initiale ;
- Assurer une formation initiale dans les métiers de l'information ;
- Assurer des actions de formation continue et de développement professionnel ;
- Favoriser le partage de l'expérience, le partage d'expertise ;

- Organiser des conférences, stimuler la recherche et les publications ;
- Défendre et promouvoir les bibliothèques et les services de documentation, etc.

Il faut insister sur la défense et la promotion des bibliothèques et services de documentation. La question d'une loi pour promouvoir le livre se pose. Une loi pour les bibliothèques ? En France il n'y en a pas, certains le déplorent, d'autres non. C'est un terrain où les associations professionnelles ont un rôle d'interlocuteur et de promoteur d'idées et de propositions. L'objectif de l'IFLA est d'aider ses membres à exercer ce rôle. L'IFLA compte 1 500 membres dont le noyau est constitué d'associations professionnelles. D'autres structures sont au service des associations professionnelles. L'IFLA compte 48 sections, 12 groupes d'intérêt professionnel. Celles qui peuvent intéresser les associations des pays de l'ACP sont celles-ci :

- Sections
- Enseignement et formation
- Développement professionnel continu et apprentissage sur le lieu de travail
- Gestion et marketing [des bibliothèques]
- Gestion des associations de bibliothécaires
- Groupes d'intérêt particulier
- Apprentissage à distance
- Nouveaux professionnels
- Accès au réseau d'information – Afrique (ATINA)
- Enseignement dans les pays en développement (LIS)
- Questions indigènes

## **L'IFLA développe « des activités fondamentales », par exemple :**

- FAIFE = Free Access to Information and Freedom of Expression (Accès libre à l'information et liberté d'expression)
- CLM = Copyright and other Legal Matters (Propriété intellectuelle et autres questions juridiques)
- Pour les pays en développement (dont les pays ACP), ALP = Action for Development through Libraries programme (Programme Action pour le développement par les bibliothèques)

Dans les structures de l'IFLA, il y a trois sections, appuyées par un bureau régional : une pour l'Afrique, une autre pour l'Asie et l'Océanie et la troisième pour l'Amérique latine et les Caraïbes. Des centres linguistiques traduisent des documents de l'IFLA. Le programme « construire des associations professionnelles solides » est un kit personnalisable, déclinable, de matériaux de formation qui ont été élaborés ces toutes dernières années par l'IFLA. Les titres sont :

- Library Associations in Society: An overview
- Building Your Library Association
- Sustaining your Library Association
- Developing Strategic Relationship: Partnerships and Fundraising
- Libraries on the Agenda
- Statistics for Library Associations

Cela concerne les bibliothèques dans la société de l'information, la construction d'une association de bibliothécaires et les moyens de la faire vivre durablement, de développer des relations stratégiques avec des partenaires et de lever des fonds, de veiller à ce que les bibliothèques

restent à l'ordre du jour et d'élaborer pour cela des statistiques qui peuvent étayer le discours auprès des autorités publiques.

Les supports de formation portent sur les axes stratégiques de l'action des bibliothèques, notamment sur ce qui concerne l'accès à l'information pour la santé, dont l'information sur le sida. Ce matériau est accompagné d'actions de tutorat, de conseils et d'expertises en insistant sur le travail entre associations. Par exemple, comment construire un consortium pour accéder ensemble aux ressources électroniques. Une plate-forme est en cours de constitution pour mettre en ligne tous ces matériaux, déjà testés dans deux ateliers qui ont eu lieu fin 2009. Enfin, des formateurs vont intervenir sur le terrain. Des appels à projets pour faire venir des professionnels, par pays ou par groupements de pays, et animer des workshops sur le terrain. Ils formeront le personnel et les élus des associations pour qu'elles se renforcent.

Les associations professionnelles de bibliothécaires doivent aussi apprendre à travailler avec leurs homologues des archives, des musées, des archives audiovisuelles, etc. Ce sera le nouvel axe de l'IFLA. Le dialogue et les actions communes avec les éditeurs seront tout aussi importants à promouvoir.





# Les initiatives en réseau

## l'exemple du Liban

### **Michel CHOUERI**

Président de l'AILF, Association Internationale  
des Libraires Francophones

Certains éditeurs français comme Gallimard ou Le Seuil baissent les prix de vente quand l'auteur vient d'un pays du Sud. Par exemple au Liban, le prix du livre exporté depuis la France est réduit de 50 %. Cette solution est préférée par les éditeurs français à la coédition avec un éditeur local. Les éditeurs français vont exporter le livre et le vendre moins cher : de ce fait, le responsable commercial gagne sa part, même si le prix est réduit tandis qu'avec la coédition, cette part est perdue. Cette façon de faire a un aspect positif : le prix du livre est adapté au pouvoir d'achat local. Mais il reste préférable de coéditer plutôt que d'exporter.

Pour que la chaîne du livre se transforme en réseau, il faut que les maillons coopèrent. Le réseau existe quand il y a une collaboration, une coopération avec ces métiers qui ont les mêmes objectifs : diffuser le livre et promouvoir la lecture. Qu'on soit « commerciaux », comme les libraires ou les éditeurs, ou qu'on soit plutôt « culturels », comme les bibliothécaires ou peut-être les auteurs, l'objectif est le même : gagner

sa vie. Chacun se fait rémunérer à sa façon, en salaire, en vendant le livre ou en l'éditant.

Le réseau peut se créer à l'intérieur du maillon, mais aussi en collaboration avec des associations et des acteurs culturels. L'expérience de la Caravane du Livre en Afrique menée par l'AILF est en ce sens intéressante. Par ce réseau, nous avons eu des collaborations avec des ministères de la Culture, avec des municipalités, des ONG, des fondations culturelles, des associations, des animateurs, des conteurs, des ambassades (Suisse, Belgique, Canada). Nous avons tissé ce lien, qui est devenu un réseau assez fort pour qu'aujourd'hui de plus en plus d'organisations, qui ne sont pas dans les métiers du livre, s'y intègrent facilement, diffusent le livre et promeuvent la lecture.

Nous avons fondé le Festival itinérant de littérature jeunesse au Liban. Avec l'association de la Maison du livre et la librairie que je gère, dans le centre ville de Beyrouth, nous avons créé un réseau dans les régions libanaises. Nous encourageons les libraires à travailler avec les municipalités, les bibliothèques, les fondations ou les associations de parents de leur région, pour créer une activité culturelle de jeunesse. Nous invitons des auteurs, des animateurs, des illustrateurs, etc. Nous avons favorisé un autre réseau culturel, à partir d'une source de Beyrouth vers les régions libanaises.

Les partenariats comme la Caravane du livre sont possibles grâce à la collaboration avec les éditeurs. L'AIFL et le CNL (Centre National du Livre) paient une bonne partie du livre au libraire. L'AIFL aide le libraire à payer le transport, les douanes et les taxes pour que le livre puisse se vendre jusqu'à parfois 40 % moins cher qu'en France. Le pouvoir d'achat est peu élevé dans les villages africains, or il y a beaucoup de ventes. D'ailleurs, des éditeurs nous ont remercié, car la Caravane du livre leur a permis d'augmenter leur chiffre d'affaires dans le domaine de la littérature africaine. Les gens ont découvert des éditeurs et des auteurs qu'ils ne connaissaient pas. Des éditeurs venant d'Europe et de pays africains ont pu se rencontrer. Une interaction interne a été créée : il y a eu des liens et des réseaux qui se sont noués à l'intérieur même de cette région.





# L'édition française en Afrique : de l'exportation vers la coopération

**Jean-Guy BOIN**

Directeur du Bureau International de l'Édition Française

Le Bureau International de l'Édition Française (BIEF) est l'organisme de promotion internationale de l'édition française. Nous avons à peu près 279 adhérents de toutes tailles : de très grandes et de toutes petites maisons. Nos métiers consistent à la fois à être présents sur les grandes foires internationales du livre (celle de Francfort par exemple) et à effectuer des études sur les marchés. Nous nous occupons également d'échanges professionnels et de formation.

Vis-à-vis des problématiques telles qu'elles sont présentées, il est très positif qu'une organisation liée à la lecture, Bibliothèques Sans Frontières, s'inscrive dans cette recherche pour associer les autres professions du livre, notamment les professions marchandes représentées par les éditeurs, les diffuseurs et les libraires.

Depuis une quinzaine d'années et surtout depuis 5 ou 6 ans, il existe un cercle plus vertueux sur les questions de l'axe Nord-Sud. Je crois que

l'édition française a pris conscience que nous ne sommes plus dans les années 1960 ou 1970. En effet, il ne s'agit pas forcément d'exporter en l'état des livres, mais aussi de coopérer sous la forme de cession de droits, que celle-ci soit en langue anglaise par exemple dans les pays anglophones de l'ACP, ou également des cessions de droits en français. L'édition française est aujourd'hui mieux sensibilisée à ces types de coopérations qu'il y a une quinzaine d'années, et ce constat vaut aussi pour Haïti, naturellement. Un certain nombre de facteurs l'explique : d'abord la très grave dévaluation du Franc CFA en 1994 qui n'a strictement rien arrangé, les problèmes douaniers dans les pays du Sud, le piratage qui peut exister, le non-respect des Protocoles de Florence et de Nairobi. C'est pourquoi, plutôt que de reproduire un modèle dans lequel on exporte du Nord vers le Sud, nous sommes davantage engagés dans des coopérations entre les professionnels du Nord et ceux du Sud. Au BIEF, nous avons commencé depuis une dizaine d'années à mener un certain nombre d'actions de formation en direction des libraires, notamment avec Haïti, l'Afrique centrale, l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique de l'Est.

Cette professionnalisation des libraires est importante mais il manque un élément en amont de la librairie : l'édition. Dans les pays du Sud et dans les pays ACP, l'édition rencontre un véritable problème de professionnalisation. Elle est en fait constituée de toute une série de métiers. Il s'agit à la fois du travail avec les auteurs, de la fabrication, même s'il existe le numérique, de formation en finances et en termes commerciaux, puisqu'elles appartiennent pour beaucoup au secteur privé, de communication y compris avec les libraires et les bibliothécaires locaux.

Depuis 3 ans, grâce au soutien de l'OIF, nous avons entrepris un plan de professionnalisation d'une quinzaine d'éditeurs de l'Afrique de l'Ouest qui suivent des séminaires tous les 6 mois. À partir de là, nous allons monter une collection qui devrait sortir dans un an environ. Nous travaillons avec l'association « Colère du présent » au Sénégal sur la question de la formation à l'écriture et les ateliers d'écriture. L'édition

française est désormais active dans ce genre de projets surtout en littérature générale, en essais, en sciences humaines, en jeunesse, en beaux livres et en livres pratiques.

Le problème de la traduction demeure, mais il existe maintenant une volonté, une articulation, entre le ministère de la Culture et son Centre National du Livre, le ministère français des Affaires étrangères et européennes, l'Organisation Internationale de la Francophonie et les organisations professionnelles marchandes du livre.

Ce type de manifestations témoigne d'un rapprochement des problématiques entre le monde des bibliothèques et celui de l'économie du livre privé. Ce mode d'approche entre les différents acteurs de la création et de la diffusion du livre et du savoir est une bonne nouvelle.





# L'action de l'OIF face aux enjeux du secteur du livre en Afrique

## **Frédéric BOUILLEUX**

Directeur de la langue française et de la diversité culturelle et linguistique, Organisation Internationale de la Francophonie

La francophonie se définit dès son origine comme un laboratoire de la diversité culturelle. Elle est présente sur les cinq continents. Elle réunit autour d'une langue porteuse de valeurs que nous avons en commun, des pays qui connaissent tous les modèles de gouvernement, tous les stades de développement économique, toutes les religions, etc. Respect et promotion de la diversité culturelle, mais aussi solidarité avec les pays du Sud, sont au cœur de son action depuis l'origine dans un contexte de mondialisation qui risque d'imposer une seule manière de voir ou d'agir, laissant sur le bord du chemin les sociétés les plus fragiles. Convaincue que la richesse de l'avenir sera constituée de la variété des expressions dans le respect des valeurs universelles et de la multiplicité des échanges dans une démarche de dialogue ouvert, la francophonie a concentré ses actions dans le domaine de la

coopération culturelle internationale autour de plusieurs axes et de deux en particulier : le développement des politiques culturelles et le soutien aux filières d'industries culturelles.

Pour défendre la diversité culturelle, il ne faut pas se contenter de faire de belles déclarations mais il faut mener des actions concrètes, avec l'aide notamment des politiques. On l'a vu à Haïti : si les autorités ne se mobilisent pas, il est parfois difficile d'aboutir, malgré la vivacité de la société civile. La convention de l'UNESCO sur la protection, la promotion et la diversité des expressions culturelles, adoptée en 2005, reconnaît à chaque État le droit de développer des politiques culturelles spécifiques. Elle reconnaît aux États le droit d'accorder de l'aide au secteur culturel, en reconnaissant la spécificité des biens ou services culturels, mais encore faut-il qu'il y ait des politiques pour aider l'ensemble des pays à les définir et à les développer.

Les industries culturelles sont aussi un axe fondamental fonctionnant grâce aux acteurs privés et commerciaux. Notre action se concentre sur l'image, le spectacle vivant et le livre. Nous menons des politiques dans ce domaine avec de nombreux partenaires tant institutionnels que privés ou de la société civile.

Nos grands axes d'interventions sur la chaîne du livre sont d'abord le soutien aux politiques de lecture publique. Il nous a semblé utile de créer, depuis une vingtaine d'années, ces Centres de Lecture et d'Animation Culturels (CLAC), d'abord dans les zones rurales, puis dans les zones périurbaines ou urbaines en difficulté. Le but est que les États s'approprient ces établissements. Au bout de quelques années, les CLAC deviennent des bibliothèques nationales, provinciales, régionales, locales ou municipales. Nous apportons simplement un accompagnement dans ce domaine, une aide pour la mise en place de véritables politiques de lecture publique au niveau national, accompagnées de budgets, car là encore, sans argent, rien ne peut se faire.

Le deuxième axe est le soutien à la diffusion. Dès sa création en 1971, l'OIF avait organisé une concertation à Dakar sur la circulation des

livres, rappelant la non-application des Accords de Florence, qui aujourd'hui, ne sont plus du tout adaptés à la situation actuelle. Il ne s'agit plus de réclamer l'application des Accords de Florence et du Protocole de Nairobi, mais plutôt leur réforme complète, pour tenir compte de l'évolution dans ce domaine.

Par ailleurs, nous participons à la valorisation des expressions littéraires. Il y a 3 ans, Michel Le Bris a lancé le débat de la Littérature Monde en français, pour montrer l'importance de la littérature non française en français. Aujourd'hui il suffit de regarder les principaux bénéficiaires des prix littéraires, pour se rendre compte que les auteurs primés viennent de cette littérature francophone. Je rappelle néanmoins que la France fait encore partie de la francophonie même si certains, en particulier en France, en doutent.

Nous soutenons aussi le « Prix des 5 Continents », qui a pour vocation de mettre en relief la vivacité et la richesse de cette littérature. Nous permettons à des auteurs, éditeurs ou professionnels du Sud de participer à des foires, salons, caravanes du livre, etc.

Nous soutenons l'initiative de numérisation portée à l'origine par quelques bibliothèques du Nord. La Bibliothèque nationale de France et la Bibliothèque et les Archives nationales du Québec se destinent à numériser l'ensemble des fonds en français des bibliothèques nationales ou bibliothèques assimilées. Nous considérons que cette action est prioritaire, car pour donner accès à l'ensemble de ces fonds, il faut numériser.

Nous intervenons pour le soutien à la professionnalisation. La Charte des libraires francophones est un guide de bonne conduite, elle a été adoptée l'année dernière à Beyrouth, dans le cadre de la célébration de « Beyrouth, capitale mondiale du livre » au moment du salon du livre à l'automne et portée par l'Association Internationale des Libraires Francophones.

Il y a aussi la Déclaration internationale des éditeurs indépendants pour la protection et la promotion de la bibliodiversité, car les éditeurs

ont aussi leur mot à dire et nous sommes contents et fiers d'arriver à faire dialoguer ces catégories socioprofessionnelles, ce qui était difficile à envisager il y a quelques années encore. Nous continuerons donc dans cet esprit-là.

Enfin, le soutien à l'industrie du livre, qui passe par une meilleure connaissance des conditions du marché. Nous avons eu une initiative avec le BIEF pour mieux faire connaître les conditions du marché du livre dans les différents pays francophones. Nous avons également un fonds de garantie pour les industries culturelles, avec des banques à Lomé, Tunis et Rabat qui peuvent accorder des garanties bancaires.

La défense d'une filière comme celle du livre touche un nombre de secteurs considérable. Il faudrait arriver à développer dans tous les pays et surtout ceux du Sud, un secteur autonome économiquement et efficace culturellement. Il faudrait agir sur tous ces aspects en même temps dès l'origine : de l'écriture de l'auteur jusqu'au dernier point de la commercialisation, en passant par la diffusion, l'édition, la vente en librairie, etc.

Quand on fait le point sur tous les secteurs de la coopération solidaire Nord-Sud et Sud-Sud, on voit qu'il y a encore beaucoup à faire. Il est possible d'améliorer la situation à une seule condition : non pas l'argent, car il y en a, mais bien plutôt de surmonter la difficulté de faire travailler les gens ensemble. Au sein d'un même ministère, on n'arrive pas souvent à faire travailler deux directions ensemble. Contrairement à tout ce que tout le monde dit dans les colloques, la synergie n'existe pas. On le voit bien à propos d'Haïti. On a des milliards, mais comment les dépenser et faire des programmes structurés ? La préoccupation première ne doit plus être de mettre son logo et de faire venir la télévision pour montrer son opération. Il ne faut plus que ce soit taper dans la caisse du voisin et obtenir plus d'argent que lui. C'est cela le vrai problème de la coopération aujourd'hui, malheureusement. Si on ne parvient pas à travailler ensemble là-dessus, on pourra continuer à déverser des milliards, cela ne suffira pas.





## Le numérique et les filières du livre de demain : une opportunité à saisir pour les pays ACP

Le numérique s'est imposé de manière fulgurante au cours de ces dix dernières années : informatisation des bibliothèques, réseaux sociaux sur Internet, dématérialisation de l'information et des savoirs sont autant de dynamiques qui amènent à repenser les métiers de la chaîne du livre aussi bien au Nord qu'au Sud. C'est pourtant une révolution encore plus importante qui attend le monde du livre et de l'écrit avec le développement dans un futur proche des technologies d'encre électronique, la numérisation massive de documents et la commercialisation des premières machines d'impression d'ouvrages à la demande. Que

cette mutation signifie-t-elle pour les chaînes du livre des pays du Sud? Quels en sont les opportunités et les défis ? Comment les filières du livre des pays ACP doivent-elles s'organiser pour s'imposer dans le grand jeu mondial de la révolution numérique ?



# La plate-forme savoirsolaire.net

**Jérémy Lachal**

Directeur de Bibliothèques Sans Frontières

Le nom de ce colloque, *Savoirs Solidaires*, n'est pas anodin : il repose sur le projet de création d'un portail internet pour les bibliothécaires francophones. La toile fourmille de sites web, de blogs sur le métier de bibliothécaire. L'information existe mais elle est dispersée et difficile d'accès, surtout pour ceux qui ont des connexions bas débit et chères. La solution des listes de diffusion est encore beaucoup utilisée, mais la fin de *biblio.fr* a marqué la communauté des bibliothécaires, surtout en France. La plate-forme *Savoirs Solidaires* a été conçue pour répondre à ce défi de l'accès aux ressources sur le métier et la mise en réseau des acteurs. Elle s'adresse aux bibliothécaires francophones pour qu'ils puissent partager leurs pratiques, se former et informer sur leur métier.

## **Savoirs Solidaires répond à trois objectifs :**

1. Promouvoir la mise en réseau des bibliothécaires francophones par un réseau social de niche. Elle défend l'accès au savoir, favorise l'échange de compétences, de bonnes

pratiques, d'informations. Ces communautés virtuelles peuvent aboutir à des réseaux plus formels qui peuvent à leur tour infléchir la sphère du politique. Ces réseaux peuvent être la première étape à l'émergence d'une voie commune structurée qui place les problématiques inhérentes à l'accès aux savoirs au cœur du débat public.

2. Mettre à disposition des professionnels des ressources documentaires dynamiques pour leur permettre de partager leurs pratiques et mettre en ligne leurs ressources et leurs articles. Cette initiative a déjà débuté avec de nombreux partenaires africains. Les usagers de la plate-forme pourront aussi en poster.
3. Participer à l'information du réseau pour qu'il n'y ait plus de lacunes et qu'elle puisse circuler.

Au printemps 2009, plus de 150 bibliothécaires francophones ont répondu à un questionnaire sur leurs pratiques d'Internet et leurs besoins. Les résultats ont souligné de réels besoins sur la constitution de réseaux professionnels. Plus de 90 % des personnes sondées se déclarent intéressées par les réseaux professionnels et les réseaux en ligne et seulement 37 % appartiennent déjà à l'un d'entre eux. Nous avons analysé les sites de l'Enssib et de la Bibliothèque publique d'information pour les ressources et LinkedIn ou Viadeo pour l'aspect communautaire. Nous avons ensuite proposé une approche intégrée où les aspects communautaires, ressources et information ne font qu'un. Un groupe de bibliothécaires et de documentalistes a travaillé sur l'élaboration de ce portail et la sélection des premiers contenus et des articles. Ils font effet levier pour attirer les nouvelles productions des utilisateurs. Avec leurs appuis, nous avons développé le site Internet sur la base Joomla (un logiciel libre). Il peut être modifié et adapté en permanence selon les besoins des professionnels.

Un onglet « Communauté » permet de rejoindre le réseau professionnel, les groupes, d'afficher les informations sur le profil et les actuali-

tés mises en ligne. On peut consulter les différents membres et communiquer directement avec eux. Un forum, qui se veut le plus complet possible, existe. Des vidéos et des photos peuvent être postées, une boîte mail intégrée permet d'échanger avec les autres membres de la plate-forme.

Le deuxième axe fort ce sont les ressources. Chacun peut les améliorer, les annoter ou l'évaluer. Les commentaires s'affichent sur le profil permettant ainsi une interactivité entre les utilisateurs.

Un menu reprend les grands axes de formation documentaire avec des thèmes comme la gestion d'une bibliothèque, évaluer son fonctionnement, les infrastructures, les règles etc. Des documents reprennent des thématiques comme organiser les collections, désherber, conserver, relier, sauvegarder, acquérir des collections, la typologie des documents, etc.

Les membres de la plate-forme peuvent se l'approprier et la faire évoluer en fonction de leurs besoins, de la communauté, des trajectoires de chaque groupe, des commentaires et des évolutions qu'ils proposent.





# Cultures orales, écrites et numériques :

## Appropriation et diffusion des TIC dans les pays ACP

**Annie CHENAU-LOQUAY**

Chercheuse, NETSUDS/CNRS

Les TIC sont des outils très efficaces pour diffuser les savoirs. Nous sommes à l'aube de l'utilisation d'Internet pour le document, le livre, l'écrit. Tout son potentiel n'est pas encore exploité.

L'accès à Internet existe en Afrique mais dans des conditions moyennes. Un rapide bilan de l'accès aux TIC montre qu'en Afrique, la culture du cyber domine. L'accès universel à l'Internet a été désigné comme un objectif majeur du Sommet mondial de la société de l'information, avec cette formule : « Un accès universel, ubiquitaire, équitable et financièrement abordable aux infrastructures et aux services TIC constitue l'un des défis de la société de l'information et devrait être l'un des objectifs de tous ceux qui participent à son édification. » Ce service universel prend tout son sens dans un contexte où l'accès aux réseaux est un problème crucial. Nous sommes dans une période de

transition avec une grande révolution des télécommunications, et l'instauration de débits absolument illimités. Le problème de l'Afrique est d'aménager les territoires pour proposer l'accès au haut débit. Au début de l'Internet, il y a eu une déterritorialisation des services, mais il n'est plus possible de fonctionner ainsi et il faut rapprocher les réseaux et les utilisateurs, avec l'avènement du multimédia en ligne.

Internet a d'abord fait l'objet de discours panégyriques. À présent, on met en avant les merveilles du mobile qui connaît un véritable engouement. Au début, le premier réseau (Sat3) desservait la côte Ouest. Il n'y avait pas de réseau sur la côte Est. D'ici 2011, la fibre optique sera mise en place sur la côte Est. Le problème est de connecter l'intérieur du continent. Il y a bien sûr des satellites, mais la qualité est insuffisante. En ce qui concerne les flux mondiaux, si l'on compare l'équipement de l'Afrique au reste du monde, on constate un très faible taux d'équipement. Les chiffres mettent en évidence la domination des États-Unis et du Canada. En 2006, l'Afrique reste très en arrière des autres pays. De 1998 à 2008, la téléphonie mobile est en augmentation, la progression de l'Internet est assez lente, les fixes connectés en large bande ne représentent que 1%. La large bande pour les mobiles progresse cependant un peu plus vite. L'explosion de la téléphonie mobile commence et le fixe tombe en désuétude. Il y a cependant des différences sensibles selon les pays. Lorsque des lignes fixes sont abandonnées dans certains pays, ce n'est pas sans conséquence pour l'accès à Internet.

Pour l'ensemble de l'Afrique, le taux de branchement à Internet est assez faible : 50,41 millions d'utilisateurs. Pour des pays comme le Niger, le Tchad, la RDC, l'Éthiopie, on tombe à moins de 2 utilisateurs pour 1 000 habitants. Les raisons en sont un système hyper capitaliste, où, contrairement aux autres pays, le prix de la bande passante n'a pas baissé. Les prix sont en effet les plus élevés du monde (plus de 50 dollars pour 10 heures pleines et 10 heures creuses).

Si l'on compare les modèles d'utilisation, on voit que le modèle occidental est essentiellement individuel, avec peu de cybercafés, et que le modèle africain est un modèle d'accès partagé. C'est une activité



privée, avec beaucoup de petites entreprises, et non pas une émanation du secteur public. Il existe aussi des télécentres communautaires, portés en général par l'aide internationale. Le discours autour de ces actions est militant et présente l'Internet comme un outil du développement. Il est caractéristique de mouvements anglo-saxons en particulier (voir le portail [www.telecentre.org](http://www.telecentre.org)).

Il faut signaler une convergence des médias : radios, téléphonie, Internet. On découvre le potentiel des radios comme outils de TIC. Différents problèmes sont à prendre en compte : énergies, connexions, maintenance, gestion, turn-over important. En effet, beaucoup de ces centres doivent fermer, lorsqu'ils ne peuvent plus faire face aux coûts de fonctionnement trop importants, notamment celui de la Vsat (technologie réseau par satellite). Il est difficile de maintenir les projets, qui fait que l'on se préoccupe moins de leur réussite que de leur renouvellement sur un même espace. Il y a un travail important à mener pour Bibliothèques Sans Frontières, dans la gestion des projets.

À Dakar, l'ADSL étant présent partout, il existe un véritable encastrement de cybercafés dans les quartiers, mais c'est un cas isolé. Il est clair que les accès publics sont indispensables, là où les individuels n'ont pas les moyens de s'équiper, même si le prix des matériels est devenu un peu plus abordable.

Concernant les usages, des enquêtes ont été menées au Burkina, en RDC, en Guinée et au Sénégal. Le public est en général constitué de jeunes, en particulier d'étudiants (80 à 90 %). Il y a très peu d'élus locaux, quelques entrepreneurs, quelques particuliers (par exemple turfistes, amateurs de football...). Au Cameroun, 50 % ont moins de 25 ans et on a observé une répartition de 70 % d'hommes et de 30 % de femmes. 68 % ont un niveau d'études secondaires ou supérieures, ce qui signale bien un public d'un niveau élevé d'éducation ayant besoin de l'écrit et du document. La fréquentation est courte mais répétée, les usages ludiques dominent largement. La recherche documentaire est assez peu importante, même dans une ville universitaire, comme Ouahigouya (Burkina), une ville de 50 000 habitants. Les sites de

rencontres sont très utilisés. Ces usages permettraient de faire un travail intéressant entre instituteurs et/ou bibliothécaires, pour des échanges et correspondances entre élèves. En effet, les élèves cherchent partout des correspondants en écoles publiques. L'Internet est donc avant tout un outil de loisirs. Il permet l'accès aux vidéos, aux informations sur les vedettes, aux feuillets TV... Quelques chiffres montrent cette culture du cyber dominante : au Sénégal, on compte 30 600 abonnés domestiques pour 650 000 utilisateurs. À l'université de Dakar, le taux de recherches documentaires est important : 69 %.

Dans les établissements scolaires, le choix de l'utilisation de l'ordinateur comme outil de pédagogie est en relation avec la présence d'une direction particulièrement motivée. À Bamako, il existe une école privée qui a constitué des comités pédagogiques par matières, et grâce à Internet, la bibliothèque peut systématiquement être enrichie de nombreux documents. Les contraintes sont les coûts d'achat, la gestion du temps (les cours d'informatique sont en plus du temps de travail), et les enseignants sont parfois réticents.

Une expérience intéressante a été menée par l'institut Panos en RDC, cette organisation appuie son action sur la promotion du pluralisme de la presse. Des centres multimédia communautaires ont été créés autour de la presse, en relation avec la radio Amani. Un certain nombre de travaux ont pu être réalisés : impression de Unes de journaux, création de centres de documentation à partir de la presse. Il faut rappeler que la presse africaine est en ligne. Une ouverture possible pour de tels centres multimédia serait d'en faire des centres culturels. Bien sûr, il ne faut pas nier les problèmes matériels, tels que l'impression, son coût... Mais on pourrait se servir plus d'Internet pour reproduire des documents.

Le réseau Internet a changé le travail des chercheurs, il leur permet de communiquer très facilement et de se référer aux mêmes documents. Les thèses, les publications sont en ligne en libre accès. La conséquence en est une élévation du niveau des jeunes chercheurs et des étudiants, grâce à cet accès aux mêmes documents. Il est donc très important de travailler sur cet accès au document.



# État des lieux et perspectives de l'usage du numérique pour les filières du livre dans les pays ACP

**Jacques HELLEMANS**

Association Internationale Francophone des Bibliothécaires et  
Documentalistes, Université libre de Bruxelles

Aujourd'hui la bibliothèque est par essence hybride, l'électronique est essentielle et complémentaire à la bibliothèque traditionnelle. Par-delà la bibliothèque traditionnelle, le bibliothécaire gère une bibliothèque électronique. Il faut réfléchir sur les publics spécifiques à desservir et définir leurs besoins. Plusieurs initiatives gratuites ou à moindre coût favorisent l'accès à l'information scientifique et technique au bénéfice des pays du Sud : gratuité des contenus de revues chères dans le Nord et accès à des plates-formes et bouquets thématiques. Par exemple, la revue *Econometrica* est offerte en ligne (avec toutes les archives disponibles) aux institutions qui sont situées dans certains pays sur base de la classification de la Banque mondiale.

JSTOR est un projet conçu en 1995 dont l'objectif initial était de répondre au besoin de stockage de revues savantes dans les universités américaines. Cette organisation à but non lucratif permet l'accès aux archives de revues savantes, principalement américaines, et un accès continu à cette information dans tous les domaines de la connaissance. Aujourd'hui elle est accessible à plus de 3500 institutions dans le monde dont 50 % en dehors des États-Unis. L'université de Bruxelles a été la première à avoir JSTOR sur le continent européen. Lorsque j'ai rencontré l'équipe de JSTOR à l'IFLA, je leur disais que ce projet serait intéressant en Afrique mais trop coûteux pour s'y développer. Il a fallu attendre 2006 pour que l'Algérie bénéficie du programme. Cet open access de JSTOR pour les institutions africaines donne accès à l'ensemble des archives pendant toute la période de participation. À l'université de Bruxelles, une partie des archives est accessible, alors qu'en Algérie la totalité peut être consultée.

Des bouquets thématiques sont offerts par les organisations internationales : HINARI pour les sciences sociales et la médecine. AGORA, grâce à la FAO, sur des collections géographiques. OARE pour l'environnement, soutenu par des organisations internationales et en partenariat avec l'université de Yale. Selon le pays, l'accès est gratuit ou majoré.

Des fondations comme INASP en Angleterre travaillent principalement avec l'Afrique et les pays d'Europe de l'Est pour l'information scientifique et technique. À l'intérieur, le projet PERII vise à permettre l'acquisition de l'information internationale. Il est possible grâce au contenu électronique des bibliothèques universitaires, et à l'accès aux périodiques électroniques européens et des pays en voie de développement. C'est une plate-forme pour les journaux africains, pour organiser différents séminaires : l'utilisation d'Internet, la réunion d'éditeurs, la gestion de périodiques.

EIFL est une société qui veut créer un grand consortium d'information scientifique. Elle travaille sur la notion d'archives institutionnelles et

ouvertes, l'open access, le droit d'auteur, l'open source et les partenariats entre bibliothèques.

Il existe plusieurs projets francophones : l'OIF avec le réseau francophone des bibliothèques nationales numériques, et, l'agence universitaire de la francophonie avec l'infothèque francophone. La plateforme Mirabel est un répertoire de périodiques en ligne francophone. Il permet de prendre connaissance pour chaque titre de ce qui est disponible sur les plates-formes francophones : Erudit, Persée, Revue.org, et il donne accès aux url des revues.

Les dépôts institutionnels ou disciplinaires représentent un accès gratuit et surtout la possibilité de publications pour les auteurs du Sud. Les ressources électroniques doivent être en adéquation avec l'offre et les besoins des usagers de la bibliothèque. La bibliothèque électronique doit être homogène et donner accès au catalogue des ressources numérisées, des bases et banques de données, à des sites sélectionnés par la charte documentaire et à des bouquets de journaux électroniques. Il faut créer une architecture de la bibliothèque électronique et la décliner en portail thématique. Dans un domaine universitaire, les séminaires organisés déterminent les besoins, en fonction de l'offre gratuite et payante des publics à desservir. Un bémol toutefois : même si cette offre est pléthorique l'infrastructure technique et les ressources humaines sont parfois des contraintes dans l'accessibilité de ces ressources.





# Bibliothèques numériques :

quelles opportunités et quels défis pour  
les chaînes du livre et le développement  
économique et humain

**Marc MINON**

Président de CAIRN

Cairn.info est un portail de publications de sciences humaines et sociales de langue française uniquement. Nous comptons aujourd'hui huit magazines (dont *Alternatives économiques*, *Alternatives internationales*, *Manière de voir*), quasiment 250 revues universitaires ou d'intérêt général, et un millier d'ouvrages : des livres collectifs, des encyclopédies dites de poche, notamment la collection des « Que sais-je? ». Tout est disponible en ligne, jusqu'au dernier numéro, avec une parution électronique simultanée ou quasi-simultanée à celle papier selon un modèle mixte gratuit et payant. Les archives sont gratuites, selon le principe de la « barrière mobile » : les articles deviennent gratuits 3 à 5 ans après leur parution, et le texte intégral de ceux de moins de 3 ans est en accès conditionnel (payant). Ces articles,

chapitres et contenus payant sont vendus surtout aux universités sous la forme de licences attachées à des bouquets de publications, des ensembles, des collections de publications. Nous avons aujourd'hui 400 institutions clientes partout dans le monde, dans les pays du Nord, de Stanford à Shanghai. Nous avons aussi près de 10 institutions utilisatrices en Algérie, et 3 seulement, dont 2 en test dans les pays d'Afrique subsaharienne : une au Burkina Faso et 2 au Sénégal.

Je suis relativement sceptique par rapport au discours actuel sur le numérique, notamment dans les pays d'Afrique. Dans le domaine universitaire, et, plutôt pour les sciences humaines et sociales, le numérique ne doit pas être pensé comme un mode marginal d'accès au savoir, mais comme le mode prioritaire. Aujourd'hui, quasiment toutes les revues universitaires sont disponibles en ligne. Le numérique est le vecteur premier de consultation de ces publications, et ce sera vrai à très court terme qu'il s'agisse d'ouvrages collectifs, des encyclopédies ou des monographies de recherche. Je fais le pari que dans 3 à 5 ans, quasiment l'ensemble de la production francophone en sciences humaines et sociales sera également disponible sous forme numérique.

Le numérique est porteur d'opportunités, il nous permet de nous délivrer de tous les obstacles : administratifs, fiscaux, logistiques. La question n'est plus de savoir si ce sont les éditeurs qui choisissent leurs invendus ou si ce sont les bibliothécaires du Sud qui choisissent les ouvrages qu'ils veulent. Il s'agit en fait de faire en sorte que dans les bibliothèques des pays du Sud l'offre soit exactement la même, aussi riche que dans les bibliothèques du Nord. Il y a, à ce niveau, un triple enjeu : un enjeu éthique de savoirs solidaires, un enjeu scientifique et culturel, 50 % des locuteurs francophones sont en Afrique. Il s'agit aussi d'un enjeu politique, puisque derrière la mise à disposition des informations se situent, bien évidemment, les questions de rapport de forces entre les pays anglo-saxons et les pays francophones en Afrique. La mise à disposition d'informations, au-delà des enjeux éthiques, culturels et scientifiques, est aussi un enjeu en termes de softpower.



L'idée que l'accès gratuit aux œuvres culturelles et scientifiques permettrait de constituer une solution à court terme aux problèmes d'accès dans les pays du Sud est une idée fautive, à laquelle il faut tordre le cou. Le numérique change la donne dans l'économie éditoriale du livre, de la presse et de l'audiovisuel. Les coûts marginaux de distribution de l'information deviennent nuls et les biens culturels deviennent des biens non rivaux. Le fait de donner accès à une œuvre dans les pays du Sud ne veut pas dire que cela altère la position du premier utilisateur dans un pays du Nord. Ne vaudrait-il pas mieux financer en amont les œuvres culturelles pour pouvoir ensuite les diffuser gratuitement en aval auprès des utilisateurs ? Cela s'est notamment traduit dans le domaine universitaire, avec des arguments supplémentaires, par le mouvement dit « open access ». Je suis sympathisant du mouvement politique en Belgique qui prône la licence globale. Si nous voulons être pragmatiques, nous ne pouvons pas penser que la mise à disposition gratuite dans le Nord et dans le Sud des œuvres culturelles puisse constituer à brève échéance une solution pour les pays du Sud. Le risque de se tenir à cette position, qui est aujourd'hui une position quasiment idéologique, serait qu'on ne trouve pas, dans les 5 à 10 années prochaines, de solutions pour les pays du Sud. Il y aura bien évidemment émergence de contenu en accès gratuit, notamment grâce au travail que fait la BnF via Gallica, le patrimonial, les œuvres orphelines, les débats actuels sur la numérisation du patrimoine. Il y aura également développement d'archives institutionnelles par le biais d'établissements dans les pays du Nord et du Sud. Je crois que tout ceci ne sera que complémentaire à une offre culturelle éditoriale qui continuera à constituer dans les pays du Nord une offre marchande. La question consiste donc à s'interroger sur la possibilité de concilier cet état de fait avec un accès facile dans les pays du Sud.

Une autre idée fautive serait de dire que les prétentions financières des éditeurs ou des ayants droits constitueraient l'obstacle majeur à la diffusion dans les pays du Sud. Nous travaillons avec plus de 50 maisons d'édition, le Seuil, les PUF, De Boeck, Belin, la Découverte, etc. On peut classer les éditeurs en deux catégories : ceux qui mettent à disposition

des œuvres (universitaires notamment), et ceux qui ne voient pas la pertinence à s'inscrire que dans une économie de don. Ils sont prêts à pratiquer des tarifs adaptés, de réduire de 80 à 85 % leurs prétentions financières mais ne souhaitent pas participer au don. Les éditeurs sont donc prêts à abandonner l'ensemble ou presque de leurs prétentions financières dans le cadre d'un accès numérique aux pays du Sud.

Il existe des obstacles en matière de sécurisation des contenus, avec les « librairies par terre » ou les « librairies du soleil », et la crainte d'une utilisation illicite des œuvres. Dans le domaine de la réédition ou de la mise à disposition de livres sous forme physique, cela n'est pas un très grand danger pour les éditeurs. Dans le domaine du numérique, cela devient un enjeu capital car, par le biais d'accords avec les pays du Sud, le risque serait de casser le marché dans les pays du Nord, et ce qui fait peur aux éditeurs. Il faut donc qu'il existe des garanties d'ordre contractuel et technique.

La deuxième question est celle de l'accès aux équipements, à l'infrastructure technique, informatique et aux télécommunications. Donner accès à un contenu est inutile s'il existe des obstacles techniques et informatiques.

Le troisième point à régler est un problème d'efficacité. Notre expérience nous montre que mettre à disposition des contenus sans formation et sans information derrière n'est que très moyennement satisfaisant. Tout cela doit donc être couplé avec des efforts en termes de formation professionnelle, des relais par les documentalistes.

La quatrième condition consiste en un accès équitable, c'est-à-dire une insertion dans le tissu éditorial local. En mettant à disposition dans les pays africains des centaines de publications, quasiment toutes les œuvres américaines comme le fait JSTOR, on risque de tuer l'émergence des structures éditoriales locales. Notre responsabilité consiste donc aussi à nous interroger là-dessus.



# La bibliothèque numérique pour la jeunesse francophone du Sud

**Amadou DIOP**

Institut panafricain pour le développement

Quand j'avais 12 ans, j'étais à l'école primaire de Dakar où un instituteur récupérait les rédactions des enfants, les corrigeait et les insérait dans un livre de lecture, le seul que nous avions. Je me souviens d'une rédaction, elle était tellement belle que nous passions notre temps à lire le même texte, à le relire, parce que cette rédaction parlait de nous, de notre école, du gardien, des cocotiers, du directeur, du maître qui enseignait le théâtre, etc. Cela était tellement vivant pour nous que j'en ai gardé un souvenir fort. Quand est apparu Internet, l'idée a germé : faire la même chose grâce au numérique.

Cette idée fait suite à plusieurs constats sur la filière du livre : absence du livre en milieu rural, coût élevé du livre, et surtout contenu en décalage par rapport à nos cultures. Il existe néanmoins des opportunités :

dans les établissements d'enseignement secondaire, les élèves font des devoirs, parfois remarquables par leur beauté, un style tout à fait exceptionnel dans certains cas. Il existe également des institutions qui organisent des concours dans les établissements scolaires, par exemple au Sénégal avec le concours général dont le niveau est tout à fait remarquable. Ces types de concours existent également dans d'autres pays : au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire... Il en sort des écrits d'une grande beauté. L'idée était de récolter les meilleurs devoirs, de les corriger pour les mettre dans une bibliothèque accessible à tous les enfants. La bibliothèque virtuelle des élèves auteurs du Burkina Faso était née.

Les écrits des élèves sont collectés puis mis en ligne. Un concours pour récupérer des contes a été organisé, afin d'éditer des livres de culture africaine. Une association canadienne pour la création littéraire pour la jeunesse a aidé à leur mise en page. Puis un artiste de la République du Congo Kinshasa a fait les illustrations. La Fondation pour une bibliothèque globale au Canada a annoncé son intention de relayer l'idée pour en faire la bibliothèque numérique pour la jeunesse francophone du Sud. Une collaboration avec plusieurs instituts s'est mise en place. L'Institut panafricain est devenu le centre d'exploitation du projet. L'école des bibliothécaires archivistes documentalistes de Dakar s'est occupée de la recherche et développement de la plateforme. La Fondation pour une bibliothèque globale s'est chargée de la gestion du projet.

Cette bibliothèque numérique pour la jeunesse francophone repose sur les mêmes principes que la bibliothèque virtuelle des élèves auteurs : œuvrer au renforcement de la chaîne du livre, au soutien à l'enseignement et à la diffusion des cultures africaines. Elle est intégrée dans l'ordinateur XO conçu par le MIT, et distribué par un organisme dont l'objectif est un ordinateur par enfant (OLPC). Dedans se trouve l'ensemble du contenu de la bibliothèque globale, c'est-à-dire des livres numériques qui seront proposés par les éditeurs, des devoirs d'élèves, des contes et des fiches pédagogiques destinées aux enseignants et

produites par eux. Les inspecteurs du ministère de l'Éducation vont s'assurer que les fiches correspondent aux programmes scolaires de leurs pays pour valider les contenus.

Au Burkina Faso les inspecteurs sont favorables au projet, mais ont pointé la fracture numérique entre le milieu rural et le milieu urbain. Les enseignants vont valider et corriger les contes rédigés par les élèves, de même que leurs devoirs avant leur mise en ligne. Les bibliothécaires et les documentalistes seront chargés des livres numériques qui leur seront proposés. Ils vont numériser et formater le contenu puis l'indexer. Des avocats vont s'assurer que les droits d'utilisation du contenu numérique sont respectés. Les enseignants, les jeunes et les documentalistes grâce au Web 2.0 vont participer à l'enrichissement du contenu.

L'expérience a été menée en Haïti, en 2008, à Saint-Marc. 96 % des élèves ont enrichi leurs connaissances grâce à la bibliothèque. 93 % trouvent que l'utilisation de l'ordinateur est facile. 100 % des enseignants estiment que cela apporte une valeur ajoutée à leur enseignement. Cet outil, ouvert aux dernières technologies, permet de s'adresser la jeunesse là où elle se trouve. Il est prévu de permettre la migration du contenu de la bibliothèque numérique sur les téléphones portables, de façon à ce que chacun puisse y accéder.

Cette bibliothèque numérique va renforcer les bons comportements des élèves en les poussant vers l'écriture et la lecture pour en faire demain des auteurs. Selon les inspecteurs, l'école ne consistait jusqu'à présent qu'à donner des connaissances, ce projet sert à bâtir des comportements. Il va aussi permettre de produire des livres en raccourcissant la chaîne de production. Enfin, cela permettra de proposer des livres à meilleur prix, le devis d'impression avoisinant une somme inférieure à un euro par livre. C'est un véritable chantier qui s'ouvre.



# Conclusion







## Jérémy LACHAL

Directeur de Bibliothèques Sans Frontières

Ces rencontres et débats ont été riches en enseignements grâce à l'ensemble des participants, qui ont contribué à apporter un regard nouveau sur les problématiques de l'accès au savoir et de la diffusion des connaissances dans les pays de la zone ACP.

Bibliothèques Sans Frontières est une structure jeune, en plein essor. Nous sommes convaincus que la construction de dynamiques nouvelles pour le développement culturel, économique et social nécessite de tirer les leçons du passé. C'est à partir de l'identification des erreurs et succès d'hier que nous pourrions créer les conditions d'un renouveau pour demain.

Deux problématiques complémentaires émergent de ces discussions : celle de la diffusion des savoirs c'est-à-dire les vecteurs (les bibliothèques, les écoles), et celle de la production (construction de ces savoirs). La première est largement traitée, et la seconde transparaît en filigrane des débats.

La question de la diffusion est liée à celle de l'accès aux contenus. Avec 110 millions d'enfants non scolarisés dans le monde, 774 millions d'adultes analphabètes, l'accès au savoir et la diffusion des connaissances est un enjeu majeur pour le développement économique et humain. L'éducation primaire pour tous est le deuxième axe d'intervention des objectifs de développement du millénaire, juste après la réduction de l'extrême pauvreté et de la faim.

La diffusion du savoir ne doit pas être comprise comme une conséquence du développement, mais bien plus comme un pré-requis à tout processus d'émancipation des sociétés. L'augmentation des capacités est un enjeu majeur pour le libre-arbitre, la construction du vivre-

ensemble et la démocratie. Le prix Nobel d'économie Amartya Sen le décrit très bien lorsqu'il définit le développement comme « un processus d'expansion des libertés réelles dont jouissent les individus ». Le mot est lâché : Liberté. C'est bien grâce à l'éducation et le partage du savoir que « les individus sont en mesure de prendre des initiatives, de participer pleinement aux échanges marchands et à la vie de la cité ».

Cette manière d'envisager le développement met évidemment l'école et le système scolaire au centre du jeu. Les bibliothèques peuvent être aussi des leviers puissants pour libérer les hommes et promouvoir le partage du savoir. Et elles apparaissent en tout cas comme des compléments essentiels aux écoles :

- Elle est ouverte à tous sans distinction d'âge, de sexe, de croyances ou de niveau social.
- Elle s'adresse à toute la famille, en faisant rentrer le livre et le goût de la pensée et de l'altérité au sein des foyers. BSF a participé à des programmes de lutte contre l'illettrisme intergénérationnel aux États-Unis, auprès de familles où grands-parents, parents et enfants parlent des langues différentes. Avec des livres bilingues la famille peut se comprendre. Les bibliothèques sont des outils pour l'alphabétisation et l'émancipation des femmes qui à leur tour feront lire les enfants.
- L'école est un lieu fini, un cercle fermé avec un programme délimité, établi, à réaliser dans une durée. La bibliothèque, avec les nouvelles technologies qui se démocratisent, est un lieu d'exploration infinie, une fenêtre sur le monde, sur l'ailleurs et sur le soi. Un lieu de partage, de rencontre et de débat où les idées s'affrontent et les identités se construisent.

Avec en plus l'aspect ludique, les bibliothèques sont un levier remarquable pour l'éducation et l'émancipation. Pourtant, développer les bibliothèques et étendre les points d'accès aux ressources pédagogiques exige de réfléchir sur les ressources et les livres présents dans

ces structures. Diffuser le savoir est une chose, se poser la question du contenu en est une autre. Et cette question appelle automatiquement celle de la production des connaissances, des discours et des normes.

En 2006, dans *Quand Google défie l'Europe, plaidoyer pour un sursaut*, Jean Noël Jeanneney, Président de la BnF, nous alertait sur le risque d'un monopole du géant américain sur la numérisation des contenus: «Voici que s'affirme le risque d'une domination écrasante de l'Amérique dans la définition de l'idée que les prochaines générations se feront du monde. » Cette question de l'hégémonie normative américaine nous préoccupe. Si nous nous décentrons : que peuvent dire les sociétés africaines ou caribéennes dans ce contexte ?

- L'écrasante majorité des livres dans les bibliothèques de ces pays sont des productions occidentales. Le don participe en grande partie à étouffer des productions locales.
- Une grande majorité des manuels scolaires de ces pays sont édités au Nord. Si les programmes sont définis par les enseignants locaux, les maquettes, les manières de présenter l'information et de la transmettre sont détenues par les éditeurs étrangers.
- Les grands auteurs de la zone sont publiés au Nord et leurs ouvrages ne se retrouvent que partiellement dans leur pays d'origine.

L'Institut des Textes et Manuscrits Modernes accomplit un formidable travail de regroupement, reclassement et édition de manuscrits de grands auteurs africains. Les œuvres complètes et commentées de Senghor ont récemment été publiées après de longs travaux menés en partenariat par des chercheurs français et africains. Ce travail est fondamental pour faire connaître cette culture et cette littérature africaine, pourtant aucune coédition n'a été prévue. Le livre n'est disponible qu'en France ou à des coûts très élevés sur le continent africain.

Cet exemple souligne le fait que nous manquons de réflexes sur ces problématiques. On comprend à quel point l'absence de production dans le pays « source » limite la diffusion des contenus en question. Cela pose la question centrale du développement : qui détient les clés de la production du discours, des normes, du savoir ? La construction du discours, des mythes fondateurs, de cadres de pensée partagés sont des éléments essentiels pour le développement d'un pays et pour créer une identité collective. Pour produire, il faut d'abord savoir lire et il faut aussi disposer des outils pour cette production. La bibliothèque numérique jeunesse francophone est un outil d'une très grande puissance : il intègre des contes locaux et il acquiert des contenus auprès des éditeurs de la zone. Ce projet est exemplaire dans la réappropriation des contenus et des outils de transmission du savoir. Ce n'est pas irréaliste d'envisager des adaptations locales ou régionales en fonction des histoires vécues et partagées. Pourquoi ce qui est appris ici devrait l'être ailleurs et de la même façon ?

Cette dialectique autour de la diffusion et de la production du savoir est la clé de la discussion. On ne peut pas envisager des bibliothèques déconnectées des filières du livre locales. Nous devons lutter de toutes nos forces contre la segmentation des chaînes du livre qui aboutit à une méconnaissance des acteurs entre eux. Combien de bibliothécaires en Afrique se tourneront vers les productions éditoriales du Nord ou vers des demandes de don de livres par manque de connaissance des catalogues disponibles dans leur propre région ou pays ?

La professionnalisation des acteurs apparaît comme une porte d'entrée passionnante pour explorer de nouvelles pistes de travail. Et cela au moins à trois titres :

- Elle augmente les capacités des acteurs à travers la formation et en cela, un meilleur service aux usagers ou aux clients pour offrir une réponse mieux adaptée aux besoins locaux. La formation des éditeurs avec l'Alliance ou des libraires avec l'AILF apporte des clés pour mieux répondre aux appels d'offres ou

développer les marchés. Répondre aux appels d'offres pour produire des manuels scolaires relève d'un enjeu financier et de compétences précises assimilables avec une formation adaptée. La professionnalisation permet la standardisation des pratiques.

- La professionnalisation engendre la mise en réseau des acteurs pour une approche intégrée des filières du livre. Des acteurs, qu'ils soient éditeurs, libraires ou bibliothécaires qui pensent ensemble. La formation permet une mise en réseau informelle des acteurs, un travail en commun peut aboutir à la création de réseaux formels. Ce qui est aussi l'objectif de Savoirs Solidaires.
- Les réseaux qu'ils soient des associations de professionnels, des syndicats, des lobbies ou des groupes de travail sont également liés à la professionnalisation des acteurs et à la constitution de corps de métiers. Ces acteurs sont indispensables pour créer un dialogue avec les pouvoirs publics. Il faut mettre en place des réseaux transversaux regroupant bibliothécaires, éditeurs et libraires comme avec l'exemple de la Caravane du livre.

Il faut arrêter de penser en termes de bibliothèques, librairies ou maisons d'éditions, mais plutôt raisonner en termes de filières, permettant ainsi de développer les capacités de diffusion, de production, des savoirs et des connaissances dans les pays ACP.

### **On peut retenir trois propositions et recommandations pour construire demain :**

- Redoubler les efforts en matière de formation dans le cadre de la coopération. Insister sur les échanges et les coopérations Sud-Sud, si importants pour élaborer ce réseau.
- Créer les conditions du dialogue entre les professionnels et les pouvoirs publics.

- Rénover nos pratiques en sortant de nos métiers respectifs pour aller voir chez le voisin ce qui s’y passe. En cela la création d’un observatoire des filières de l’écrit dans les pays ACP pourrait être une solution.

Un jeu d’awélé, jeu ancestral aux mille histoires et aux mille noms, est le pendant africain du jeu d’échecs pour l’Occident ou du jeu de go pour la Chine. L’anthropologue Marcel Griaule l’a dit inspiré de l’arche du Monde des Dogons du Mali, véritable représentation cosmologique où les cases accueillent symboliquement les créatures du monde, les hommes, les femmes, les animaux, les végétaux. Mais l’awélé, c’est aussi le jeu des semailles et des moissons, où l’on plante les graines dans des cases pour en récolter d’avantage le coup suivant. C’est en cela une belle métaphore de la bibliothèque, où le savoir circule, la lecture appelle les lecteurs et fait naître de jeunes écrivains.

Mais plus encore, l’awélé incarne le partage et l’échange. Les biens circulent, les avantages balancent à chaque tour, on lui prend, il nous rend, il reprend. On ne cherche pas à se détruire comme aux échecs, on ne combat pas sur des territoires comme au jeu de go. On a au contraire l’obligation de nourrir l’autre lorsqu’il ne peut plus jouer afin de ne pas arrêter la circulation des richesses. Les savoirs circulent à travers le monde comme dans une formidable partie d’awélé. Les nouvelles technologies apportent encore plus de fluidité et d’opportunités dans ces échanges. Dans le même temps, il ne faut pas oublier de respecter les règles : échanger ne signifie pas détruire l’autre mais bien plus construire avec lui, s’ouvrir à lui. Alors pourquoi ne jouerions-nous pas le jeu ? Ouvrons nos programmes scolaires et nos bibliothèques aux productions littéraires d’Afrique ; s’ils l’ont fait et ont appris à nous connaître, pourquoi ne le ferions nous pas à notre tour ?



## À propos de Bibliothèques Sans Frontières :

Créée en 2007, à l'initiative de Patrick Weil, Bibliothèques Sans Frontières est aujourd'hui l'une des principales ONG de développement culturel et social par le livre dans le monde francophone.

Présente dans plus de 20 pays, et aussi en France, BSF vient en appui à des initiatives locales par la création de bibliothèques pour favoriser l'éducation, l'accès à l'information et à la culture et la promotion du patrimoine. À travers l'informatisation et l'équipement de centres documentaires et culturels, le don et l'achat de livres, la formation professionnelle de bibliothécaires et la mise en réseau des bibliothèques, elle agit au quotidien pour l'accès au savoir dans le monde.

